



BULLETIN MUNICIPAL • N° 86 • FÉVRIER 2014



SAINT-JACUT-LES-PINS



SOMMAIRE

Les vœux du Maire.....	3 - 5
Élections municipales 2014	5 - 8
Le Conseil en bref	8 - 9
Tarifs communaux 2014.....	10
Etat-civil	11
Urbanisme	12
Petite enfance (liste des assistantes maternelles / Ouverture multi-accueil Allaire)	13
Service Enfance - Jeunesse (CLSH)	14
Médiathèque & Cybercommune	15
Vie associative	16 - 26
Liste des associations	27
Calendrier des fêtes et manifestations	28
Vie économique (Liste des acteurs économiques - Portraits nouvelles entreprises)	29 - 32
Vie de la commune (Maison d'accueil A. Le Sourd - 2 centenaires à la Communauté)	33
Communiqués	34 - 43
Informations administratives	44 - 45
Permanences des services publics	46
Informations pratiques	47

Directeur de la publication : Alain Hercouët
Conception - Mise en page - Impression : Imprimerie Numérique Agromarais
Entreprise adaptée - 1 ZI la Gare - 56220 ST-JACUT-LES-PINS
Couverture : recto : Vue aérienne du bourg (©Photos Pirenaic), Vignettes : ©Photo MB Odent)
Verso : Inauguration du restaurant scolaire (©photos Mairie).

Mot du maire à l'occasion des vœux
du 10 janvier 2014

Chers amis,

C'est un plaisir de nous retrouver ce soir pour ces vœux du nouvel an. Il s'agit d'une année particulière puisqu'il y aura un renouvellement des équipes municipales.

L'année 2013 aura été marquée par plusieurs réalisations importantes :

les travaux d'aménagement du lotissement des Orpins sont terminés. Il ne reste plus qu'à améliorer le cheminement piétonnier vers la rue de la Garenne. Ce nouveau quartier, à la fois tranquille et proche du centre bourg, est composé de 11 lots.

Il en reste 2 disponibles à la vente.

La construction du restaurant scolaire s'est achevée en octobre, après un an de travaux. Nous sommes restés dans nos objectifs en matière de coût, de délai et de subventions. Ce nouvel équipement dont l'usage est exclusivement réservé aux enfants, permet de libérer la salle polyvalente pour les activités associatives et rencontres familiales. Certaines associations apprécient déjà de pouvoir utiliser les locaux sur une plus longue période pour préparer dans de meilleures conditions leurs manifestations.

Pendant ce temps, la numérotation des habitations dans les villages a été mise en place. N'oubliez pas désormais de signaler autour de vous votre nouvelle adresse et d'utiliser vos numéros dans tous les documents administratifs.

Je remercie les élus et le personnel qui ont fait avancer au mieux ces réalisations.

En ce début d'année 2014, nous allons commencer la construction du local de stockage. Ce chantier ne devrait pas être très long, puisqu'il s'agit essentiellement de gros œuvre. Nous n'avons pas obtenu de subvention pour ce projet qui sera financé par un emprunt remboursé en partie par l'arrêt des loyers du local actuel.

Le projet d'aménagement d'un centre de loisirs à partir de l'ancien vestiaire est toujours à l'étude. Le plan de financement soumis aux accords de subventions, sera finalisé au printemps. Il restera alors, au prochain conseil municipal, à se prononcer sur la suite à donner à ce dossier.

En ce qui concerne notre patrimoine, le diagnostic réalisé sur l'état de la chapelle Saint-Barnabé a montré que certains travaux de consolidation étaient nécessaires. Cependant, il n'a pas été constaté d'évolution récente des désordres. Le descriptif des travaux est prêt et des priorités ont été définies. Le conseil municipal aura ainsi les éléments pour envisager leur programmation.

Dans le même temps, il a été constaté une fragilisation du beffroi du clocher de l'église paroissiale. Des travaux, assez urgents ceux-là, sont à réaliser si on ne veut pas que les cloches



...

LES VŒUX DU MAIRE...

descendent les étages ! Il s'agit de pièces de bois qui se sont dégradées en présence d'humidité et qu'il faudra changer. Nous avons sollicité une subvention au conseil général pour nous aider à prendre en charge le coût de ces travaux estimé à 15 000 €.

Seulement trois permis de construire délivrés en 2013 pour de nouvelles habitations : la crise économique se fait vraiment sentir désormais. Il faut espérer que nous avons atteint le creux de la vague. Nous sommes prêts, avec EADM, notre partenaire dans cette opération, à démarrer le lotissement des Callunes, rue des Landes de Lanvaux. Dans ce contexte, les travaux seront étalés dans le temps, pour répondre au plus juste à la demande.

Au niveau commercial, l'année s'est terminée avec une certaine vitalité, avec l'installation de nouveaux boulangers pâtisseries, et d'un nouveau boucher charcutier. Il faut du courage et de la volonté, et bien sûr, ne pas compter ses heures, pour tenir ce genre de commerce en milieu rural. Nous leur souhaitons la meilleure des réussites ainsi qu'à tous leurs collègues artisans et commerçants de Saint-Jacut-les-Pins.

Au printemps dernier, j'ai annoncé au conseil municipal mon intention de ne pas me représenter aux prochaines élections, pour raisons professionnelles.

C'est donc avec une attention particulière que je remercie tous ceux qui m'ont accompagné et beaucoup aidé dans cette fonction :

- les adjoints, avec qui nous faisons le point toutes les semaines sur les affaires de la commune, chacun en assumant sa part avec efficacité,

- les équipes municipales, assidues aux séances de conseil ainsi qu'aux commissions,

- les membres du CCAS, tout aussi assidus et disponibles,

- notre Conseillère Générale, pour son aide apportée dans nos différentes démarches et autres sollicitations,

- les membres du personnel, sur qui on peut compter pour préparer et concrétiser nos décisions, dans le souci commun du meilleur service possible à la population.

Enfin, je vous remercie tous, chers Jacutais, pour la confiance que vous nous avez accordée, et pour votre contribution au dynamisme de la commune, en particulier dans la vie associative.

Les élections approchent.

À tous ceux qui sont sollicités et qui hésitent à s'engager, je dis « N'ayez pas peur ! ». Les sujets abordés sont concrets et concernent notre vie quotidienne. Chacun peut apporter sa pierre à l'édifice selon ses goûts et ses compétences. Profitons de la chance de vivre dans un pays où cela est possible.

C'est de tout cœur que je présente mes vœux de réussite au prochain Maire et au futur Conseil Municipal de Saint-Jacut les Pins.

Cher amis, au nom de la Municipalité et du Personnel Communal,

Je vous souhaite une bonne année 2014 et vous présente tous mes vœux de bonheur, santé et prospérité !

...

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

Je voudrais souligner trois points concernant les prochaines élections :

- *l'obligation d'apporter une pièce d'identité. Même si nous vous connaissons depuis cinquante ans, nous devons traiter tout le monde de la même manière et exiger de tous la présentation d'une pièce d'identité ;*
- *la liste devra être entière et paritaire, sans modification possible. Vous savez que ce n'est*

pas nous qui le décidons, tout bulletin modifié sera considéré comme nul ;

- *Il faut voter. C'est important pour donner une légitimité à ceux qui acceptent de rendre ce service. Il en va de la survie des communes et des services de proximité qui en dépendent.*

Le Maire, Alain Hercouët

À NOTER :
les élections
européennes
auront lieu
le dimanche
25 mai 2014.

Modifications pour le scrutin

L'Etat a décidé de modifier le mode de scrutin pour les prochaines élections municipales. Ainsi, dans les communes de plus de 1 000 habitants, l'élection a lieu sur la base de **listes entières et paritaires**. Cela signifie donc que :

- les candidats doivent être déclarés sur des listes complètes (soit 19 personnes pour St-Jacut-Les Pins) ;
- les listes doivent alterner un candidat de chaque sexe afin de respecter la parité.

Lors du vote, il sera donc désormais **impossible de rayer ou d'ajouter un ou plusieurs noms... sinon le vote sera comptabilisé dans les bulletins nuls.**

Par ailleurs, **pour pouvoir voter**, il sera désormais obligatoire de présenter, **en plus de la carte d'électeur, un justificatif d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte de chasse, carte d'invalidité, etc.). Renseignements en Mairie.

D'autre part, les délégués à la Communauté de Communes du Pays de REDON (CCPR) seront élus lors du scrutin pour les élections municipales. Les candidats figureront donc sur la même liste et seront élus en même temps que les conseillers municipaux.

Les élections ont été fixées au dimanche 23 mars 2014. En cas de second tour, il aura lieu le dimanche 30 mars 2014. Le bureau de vote est situé à la Mairie, dans la salle du Conseil Municipal.

Quelques rappels

Qu'est-ce qu'une commune ?

Plus petite subdivision administrative, la commune est une **collectivité territoriale**, personnalité morale de droit public. La commune est gérée par un conseil municipal élu au **suffrage universel** direct tous les six ans. Une fois élus, les conseillers municipaux élisent le maire parmi eux.

Quelles sont les fonctions d'un maire ?

Les fonctions d'un maire sont doubles :

- il est l'exécutif de la commune et gère le budget,
- il est agent de l'Etat pour les fonctions d'état civil, d'ordre public, d'organisation des élections et de délivrance de titres réglementaires.

Quel est le rôle du conseil municipal ?

Le conseil municipal représente les habitants et règle par ses délibérations les affaires de la commune : vote du budget, approbation du budget exécuté, gestion du patrimoine communal, décision de travaux, octroi de certaines aides... Il doit se réunir au moins une fois par trimestre ou sur demande motivée :

- d'au moins le tiers de ses membres dans les communes de 3 500 habitants et plus,
- de la majorité des membres dans les communes de moins de 3 500 habitants.

Quelles sont les conditions pour voter ?

Pour pouvoir voter, plusieurs conditions sont requises :

- être de **nationalité française** ou être citoyen de l'Union européenne,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- jouir de ses droits civils et politiques (y compris dans leur pays pour les étrangers),
- être inscrit sur les listes électorales.

Nouveau :
Obligation de présenter une pièce d'identité dans toutes les communes lors du vote.

Quelles sont les compétences d'une commune ?

Les compétences des communes sont identiques quelle que soit leur taille. On distingue deux types de compétences :

- les compétences traditionnelles, liées en partie à la fonction de représentant de l'État dans la commune du maire (fonctions d'état civil, fonctions électorales, action sociale, gestion des écoles communales, entretien de la voirie communale, aménagement, protection de l'ordre public...)
- les compétences décentralisées : urbanisme, action économique, ports de plaisance et aérodromes, logement, santé, culture...

La loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales («acte II» de la **décentralisation**) a élargi les compétences décentralisées des communes. Parmi les nouvelles compétences transférées :

- délégation possible au maire ou au président d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la gestion du contingent préfectoral de logements sociaux
- possibilité de devenir propriétaire de monuments classés ou inscrits appartenant à l'État ou au Centre des monuments nationaux.

Comment définir l'intercommunalité ?

L'**intercommunalité** désigne les différentes formes de coopération existant entre les communes. L'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public (EP), soit pour assurer certaines prestations (ramassage des ordures ménagères, assainissement, transports urbains...), soit pour élaborer de véritables projets de développement économique, d'aménagement ou d'urbanisme.

L'intercommunalité pour quoi faire ?

L'intercommunalité répond à plusieurs objectifs :

- répondre à l'émiettement communal et rassembler des moyens dispersés,
- favoriser le développement local et l'aménagement du territoire par la mise en place d'un maillage territorial apte à répondre aux problèmes liés au développement urbain ou à la dévitalisation des espaces ruraux.

Comment sont créées les structures intercommunales ?

Une structure intercommunale est créée soit à l'initiative d'un ou plusieurs conseils municipaux, soit à l'initiative du préfet.

Dans les deux cas, le préfet fixe ensuite par arrêté le périmètre de la structure intercommunale, c'est-à-dire la liste des communes intéressées.

Les communes concernées par le projet doivent ensuite se prononcer dans un délai de trois mois.

Si la **majorité qualifiée** (au moins deux tiers des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié des conseils municipaux représentant les deux tiers de la population) est réunie, le préfet établit par arrêté la création de la nouvelle structure intercommunale.

Que sont les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ?

Depuis l'adoption de la réforme territoriale de 2010, sont des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) :

- les syndicats de communes (créés par la loi du 22 mars 1890),
- les communautés de communes (créées par la loi du 6 février 1992),
- les communautés urbaines (créées par la loi du 31 décembre 1966),
- les communautés d'agglomération (créées par la loi du 12 juillet 1999),
- les syndicats d'agglomération nouvelle (créés par la loi du 13 juillet 1983),
- les métropoles (créées par la loi du 16 décembre 2010).

Qui sont les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires composent l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles.

Chez nous, il s'agit de la Communauté de Commune du Pays de Redon.

Nul ne peut être conseiller communautaire s'il n'est conseiller municipal ou conseiller d'arrondissement.

Comment sont élus les conseillers communautaires ?

Les conseillers communautaires sont élus pour la même durée (six ans) que les conseillers municipaux de la commune qu'ils représentent et renouvelés intégralement à la même date que ceux-ci.

- Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés selon l'ordre du tableau, c'est-à-dire le maire, puis les adjoints, puis les conseillers municipaux ayant obtenu le plus de voix lors des élections municipales.
- Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les conseillers communautaires sont élus en même temps que les conseillers municipaux, selon les mêmes modalités (scrutin proportionnel

de liste à deux tours, sans aucune possibilité de modifier la liste). Les candidats à l'élection au conseil communautaire doivent obligatoirement être également candidat au conseil municipal. Les deux listes de candidats figurent sur le même bulletin de vote.

Quelles sont les différentes ressources des communes ?

Les principales ressources des communes sont de deux types :

- impôts et taxes : taxe d'habitation, taxe foncière, contribution économique territoriale (en remplacement de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010), taxe d'enlèvement des ordures ménagères, taxe de trottoirs, taxe de pavage, taxe de séjour...
- concours financiers de l'Etat : dotation globale de fonctionnement (dotation forfaitaire et dotations de péréquation avec la dotation solidarité urbaine et la dotation de solidarité rurale), dotation d'équipement des territoires ruraux (fusion de la dotation globale d'équipement et de la dotation de développement rural), dotation générale de décentralisation.

Comment se prépare et se vote un budget communal ?

Le budget communal est un document qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.

La préparation du budget relève du maire et est assurée par les services financiers de la commune. Elle nécessite une évaluation des dépenses et des recettes pour l'année à venir.

Le budget est voté par le conseil municipal.

Les budgets communaux doivent toujours être votés en équilibre réel et sincère et suivant un calendrier établi par la loi (avant le 31 mars ou le 15 avril l'année de renouvellement du conseil municipal).

Les citoyens et les élus peuvent-ils contrôler les finances locales ?

Les citoyens disposent d'un droit à l'information et à la communication de documents budgétaires

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2014

affirmé par la loi du 6 février 1992 «comme un principe essentiel de la démocratie locale».

Les élus peuvent contrôler les finances locales par le biais :

- du débat d'orientation budgétaire,
- des questions orales qu'ils peuvent poser à l'exécutif local,
- des documents budgétaires et de leurs annexes qui leur sont communiqués,
- lors de l'adoption des budgets modificatifs,
- lors de l'adoption du compte administratif,
- par les délibérations adoptées en cours d'année et par les communications de l'exécutif sur la situation de trésorerie,
- par la communication par l'exécutif des lettres définitives des chambres régionales des comptes.

Comment un citoyen peut-il contrôler l'action des élus locaux ?

Le citoyen dispose essentiellement de trois moyens de contrôle :

- l'accès à l'information relative aux affaires de la collectivité. Ainsi tout citoyen peut-il assister aux délibérations du conseil municipal, consulter ses délibérations comme les budgets de sa commune,
- l'élection, tous les six ans, des représentants locaux, qui valide ou sanctionne, a posteriori, la gestion de la collectivité par l'élu,
- la saisine, sous certaines conditions, du juge administratif.

Comment un citoyen peut-il participer aux décisions locales ?

Un citoyen peut participer aux décisions locales selon plusieurs degrés :

- en s'informant (libre accès aux documents budgétaires et aux délibérations du conseil municipal...),
- en participant aux concertations et aux consultations locales (enquête d'utilité publique, conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants, référendum local...)

LE CONSEIL EN BREF...

Restaurant scolaire

Les travaux sont terminés et les locaux utilisés depuis la rentrée de la Toussaint.
Montant des travaux : 950 000 € HT.

Financement :

- **subventions d'un montant total de 608 919 €**
(64 % du coût HT)
 - Conseil Général = 215 000 €
 - Etat (DETR) = 176 000 €
 - Etat (Sénat) = 10 000 €
 - CCPR (fonds concours) = 177 919 €
 - Région (contrat de pays) = 30 000 €
- **Commune = 341 081 €**
(36 % du coût HT) + TVA (récupérée en N + 2)
Une autolaveuse a été achetée pour un montant de 3 107 € HT.

Personnel communal

Services techniques :

Vincent CHEVALIER est parti en disponibilité pour reprendre l'exploitation agricole de ses parents. Il est remplacé à son poste aux services techniques par **Bertrand LANOË**.



Entrée Est du bourg

Les travaux ont été confiés à l'entreprise DUVAL PAYSAGE de QUESTEMBERT pour un montant de 9 275 € HT, le cabinet BOURGOIS de VANNES assurant la maîtrise d'œuvre des opérations.

Un financement de l'opération a été sollicité auprès du Conseil Général au titre des amendes de police, s'agissant de travaux de sécurisation.

Lotissement des Orpins

Les travaux de finition des VRD (bordures, revêtements sur la voirie, espaces verts, éclairage public) sont terminés. Deux lots restent à vendre au prix de 25 € le m².
(Contact : EADM – 02 97 01 59 91).

Bâtiments communaux

Chapelle Saint-Barnabé : suite à l'étude géotechnique et au diagnostic réalisé par le cabinet DUBOST, le Conseil Municipal a décidé de surseoir à la réalisation de travaux de rénovation de ce bâtiment car les désordres constatés sur la structure n'évoluent que très lentement.

Moulin à vent de la Vieille Ville : un diagnostic doit être réalisé en vue de prévoir les travaux nécessaires à la conservation de cet édifice.

Vente de terrains communaux

Les parcelles cadastrées ZB N° 299 et 300 (1 338 m²), situées rue de l'Ardoisière ont été vendues au prix de 9,50 € le m², soit un total de 12 711 €. Acquéreurs : M. & Mme ROYER.

Vie économique

Mickaël MOREL a repris le commerce précédemment exploité par la Sarl des Pins. Outre le bâtiment, la Commune lui met à disposition (location) le matériel professionnel racheté à l'exploitant précédent.

Service d'assainissement collectif

Le bilan de l'exercice 2012 étant équilibré, le Conseil Municipal a reconduit pour 2014 les tarifs en vigueur, soit :

Abonnement annuel : 35,00 €
Conso (0 à 30 m³) : 1,55 €/m³
Conso (+ de 30 m³) : 2,30 €/m³

Médiathèque municipale

Lors de la séance du 17 septembre 2013, le Conseil Municipal a décidé de prévoir le renouvellement du matériel informatique. Une enveloppe de 11 000 € HT est prévue. La subvention escomptée auprès du Conseil Général n'a pas été accordée, les critères pour 2014 ne prenant plus en compte ce type d'investissement.

Convention avec le Trésor Public (TIPI)

Il est désormais possible pour les usagers de la cantine municipale de régler en ligne.

Contrat de fourrière animale

Renouvellement du contrat avec CHENIL SERVICE pour une durée maximale de 4 ans.

Voirie communale

Numérotation des habitations dans les villages : l'opération est désormais terminée.

Rue du Clos Barré : des travaux ont été entrepris en vue d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales et éviter notamment les problèmes pour les maisons situées en bas de la voie (près du carrefour avec la RD 153. Montant HT : 3 107 € (entreprise EGC Canalisation de Questembert).

Défense incendie : un poteau d'incendie a été implanté au complexe polyvalent (près du terrain de basket extérieur, en bordure de la RD 153), en remplacement d'un matériel ancien qui ne pouvait être utilisé par les pompiers. Cela a été possible grâce au remplacement d'une conduite d'eau potable ancienne en fonte par une canalisation en PVC de diamètre plus important. Montant : 1 930 € HT (entreprise EGC Canalisation de Questembert).

École Saint-Joseph

Contrat d'association 2014

Lors de la séance du 14 septembre 2013, le Conseil Municipal a voté le montant de l'aide attribuée à l'école St-Joseph au titre du contrat d'association pour l'année 2014, soit :

- primaire : 444,25 € par élève
- maternelle : 913,99 € par élève.

TARIFS COMMUNAUX 2014

Délibération du conseil municipal du 14 novembre 2013

Désignation	TARIFS 2013	TARIFS 2014	évolution 2014/2013	Caution	Chauffage (01/11-31/03)
Salle de La Vallée	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution	montant	montant
Location Salle	40,80	41,62	2,00 %	50,00	Néant
location 2° journée	40,80	41,62	2,00 %	50,00	Néant
Location exceptionnelle	<i>délibération spécifique</i>				
Ancienne Mairie	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution	montant	montant
Vin d'honneur	34,52	35,21	2,00 %	50,00	Néant
Repas - Buffet	69,01	70,39	2,00 %	50,00	17,00
Salle Polyvalente	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution	montant	montant
Vin d'Honneur/Réfectoire	33,84	35,21	2,00 %	60,00	15,00
Buffet/Réfectoire	67,66	70,39	2,00 %	60,00	20,00
Repas/Réfectoire + mat.cuisine	112,14	114,38	2,00 %	152,00	20,00
Location vaisselle	23,17	23,63	2,00 %		
Casse ou perte (vaisselle) - l'unité	1,00	1,00	0,00 %	pas de hausse	
Location verres (4 douzaines)	5,25	5,36	2,00 %		
Extension + Scène	88,98	90,76	2,00 %		
Location 2° journée	67,66	70,39	2,00 %		
Cimetière	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution		
Creusement tombe 1,50 m	79,23	80,81	2,00 %		
Creusement tombe 2,00 m	101,18	103,20	2,00 %		
Concession 30 ans 2 m2	165,61	168,92	2,00 %		
Concession 30 ans 4 m2	331,22	337,84	2,00 %		
Tombe avec caveau 2 places	800,00	800,00	0,00 %		tarif voté le 06/09/12
Columbarium	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution		
Concession 15 ans	500,00	500,00	0,00 %		décision antérieure :
Concession 30 ans	1 000,00	1 000,00	0,00 %		pas de hausse
Busage	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution		
Fourn.+ pose 0,30 (m/l)	27,44	28,26	3,00 %		
FORFAIT entrée 6 ml en 0,30 (hors matériaux remblai)	164,64	169,58	3,00 %		
Pose sans fourm. (m/l)	14,12	14,54	3,00 %		
Remblai (tonne)	17,75	18,28	3,00 %		
Sable (tonne)	17,75	18,28	3,00 %		
Confection regard 40 X 40 cm	206,96	213,17	3,00 %		
Confection regard 50 X 50 cm	227,63	234,46	3,00 %		
Entretien de terrains	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution		
Montant horaire	67,89	69,93	3,00 %		
Cantine municipale	Tarif 2013	Tarif 2014	évolution		
Le repas	2,95	3,00	1,69 %		

Naissances



3 août 2013	Clydwen ROBERT-DELAUNAY	24 La Lardrie
25 août 2013	Cerridwen LEGRAND-BURTE	25 Tressel
20 septembre 2013	Clair LEBEL	1 La Philippoterie
7 octobre 2013	Romane MARIE	2 Trémoureux
28 octobre 2013	Léonie TUAL	6 La Grée Barbot
7 décembre 2013	Lilwenn LECLERC	Chez Couédro
14 décembre 2013	Samuel AUROUET	3 Bréhadoux

Mariages

3 août 2013	Julien GICQUEL & Marie-Claire FRANGEUL
17 août 2013	Loïc BOURDIN & Sabrina LE CAPITAINE
17 août 2013	Emmanuel CABOULET & Anne PESTEL



Décès



Félicitations aux bénévoles qui assurent l'organisation des obsèques et l'animation de la cérémonie. Ce service est appréciable et remarqué par les personnes venant de l'extérieur.

Voici les coordonnées du Père LAUNAY au Presbytère de PEILLAC : 02 99 91 24 10

Personnes domiciliées à SAINT JACUT LES PINS (hors communauté)

Carolyn LEWIS, épouse COLE	18 juillet 2013 à St-Jacut-les-Pins
Gabriel HALLIER	06 août 2013 à St-Jacut-les-Pins
Roger HELLARD	07 août 2013 à Vannes
Yolande DE RODELLEC du PORZIC	03 septembre 2013 à St-Jacut-les-Pins
Maria LE BRUN, épouse LECLAIRE	11 septembre 2013 à Rennes
Jérôme KERGOUSTIN	17 octobre 2013 à Vannes
Christian DEGOURNAY	08 novembre 2013 à Rennes
Maurice LE FRESCHE	11 novembre 2013 à Allaire
Marie BOBET	23 novembre 2013 à Redon
Gabrielle GUEGAN, veuve PHILIPPOT	28 décembre 2013 à St-Jacut-les-Pins

Communauté des Sœurs

Anne COLLEAUX	09 juillet 2013 à St-Jacut-les-Pins
Bernadette PANHALLEUX	12 octobre 2013 à St-Jacut-les-Pins
Anne-Marie-LE BIHAN	24 novembre 2013 à St-Jacut-les-Pins

Maison de retraite

Églantine LESNE	27 juillet 2013 à St-Jacut-les-Pins
Marie MORICE, veuve DANET	03 août 2013 à St-Jacut-les-Pins
Marguerite STEVANT, épouse FLEURY	13 octobre 2013 à St-Jacut-les-Pins

URBANISME

Permis de construire

M. LUCAS & Mlle ZIANE	Construction d'une habitation	4 rue des Orpins
EARL KAVAL	Construction d'une stabulation, bloc de traite et fumière	Le Val
F. HERVIEUX & S. LEMONNIER	Construction d'une habitation	24 La Guidemaie
Commune de St-Jacut-les-Pins	Construction d'un local de stockage	1 rue du Stade
M. & Mme ROLLAND Marc	Rénovation d'une habitation	33 à 37 La Guidemaie
GAEC du Bois L'Enfant	Extension d'une stabulation + hangar	Le Bois L'Enfant
M. BAUDARD & Mme PROVOST	Construction d'une habitation	30 La Lardrie

RAPPEL !

Lorsque vous envisagez de réaliser des travaux, PENSEZ À VÉRIFIER SI CES TRAVAUX SONT SOUMIS OU NON À DÉCLARATION OU AUTORISATION.

Lorsque ces travaux sont SOUMIS À DÉCLARATION OU AUTORISATION, ATTENDEZ IMPÉRATIVEMENT L'ÉCRIT AVANT D'ENTREPRENDRE LA RÉALISATION.

Renseignements : Mairie : 02 99 91 28 65 - DDE : 02 99 71 10 66

Déclarations préalables

M. & Mme DESTABLE Bernard	Pose d'une clôture	1 La Lardrie
Mme LE FLOCH Marie-Hélène	Construction d'un préau	1 rue de l'Ardoisière
M. & Mme HERCOUËT Joseph	Bardage d'un préau	2 Les Garennes
M. & Mme DRÉAN Bernard	Pose d'une clôture	13 rue du Couédic
M. & Mme ERMENIER Daniel	Extension d'une véranda	6 rue des Orpins
GACHET J. & OLLIVIER A.	Pose d'une clôture	7 rue de la Fontaine
SPANC	Installation d'un algéco	1 rue des Moulins
M. & Mme VALCKE Christophe	Construction abri pour animaux	15 La Radniguel
Mme PAULET Josiane	Bardage pignon ouest	12 Tressel
M. & Mme KERGOUSTIN Joseph	Pose d'un portail	8 rue du Stade
M. & Mme GAUDIN Alain	Isolation extérieure des façades	12 rue des Genêts
M. & Mme LESOURD Loïc	Pose d'une clôture	12 Domaine de Villeneuve
M. & Mme GARGAM Romuald	Modification de façade	3 Place de l'Eglise
M. & Mme NAEL Michel	Bardage de pignon nord	1 La Prée
M. & Mme CRONIER J-Benoît	Pose de panneaux photovoltaïques	17 La Gare
SURGET M. & POGU A.	Pose de fenêtre de toit	1 la Barre
M. & Mme LHOMME Frédéric	Extension habitation et véranda	2 rue du Stade
M. GUISNEUF David	Modification façade nord et sud	3 rue de l'Abbé Monnier
M. & Mme PAVAGEAU Hervé	Pose d'une clôture	28 rue de l'Ardoisière
Mme LARRE HOREAU Primerose	Pose d'un abri à bois	10 Domaine de Villeneuve
M. & Mme CADIOT Marcel	Isolation pignon Est	22 la Gare
M. & Mme CHEDALEUX Daniel	Pose d'une clôture bois	La Fouaye
Mme PATY Valérie	Réfection toiture de dépendance	15 rue Sainte-Anne

PETITE ENFANCE

Liste des assistantes maternelles

Nom	Adresse	Téléphone
BOUESNARD Brigitte	9 La Grée St Barnabé	02 99 91 21 25
BRETECHE Valérie	19 La Guidemaie	02 99 72 86 56
ERMENIER Sandrine	11 Domaine de Villeneuve	02 99 91 39 70
GEFFRAY Sylvie	28 rue de la Prée	02 99 91 32 83
HALLIER Nathalie	16 rue du Clos Barré	02 99 93 40 48
LE ROUX Corinne	3 Bréhadoux	06 61 82 33 67
LE BELLER Marie-Line	7 Tressel	02 99 91 38 54
LOURY Anne-marie	2 Ranhalais	02 99 91 25 48
ROBERT Sandrine	11 Rue de la Prée	02 99 91 39 61
ROINE Céline	10 Botnaga	06 19 14 40 72

Ouverture d'un nouveau multi-accueil à Allaire

Après l'ouverture du multi-accueil La Colombine, à Guémené-Penfao, en mars dernier, la CCPR poursuit le maillage du territoire en construisant deux nouveaux équipements à Allaire et à Plessé.

Pourquoi créer un équipement d'accueil du jeune enfant ?

L'équipement d'Allaire vise à répondre à trois missions essentielles : l'ouverture d'un multi-accueil – d'une capacité de 18 places – accueillant les enfants de 0 à 4 ans en garde régulière ou occasionnelle, un RIPAME (Relais intercommunal Parents - Assistants Maternels - Enfants) ainsi qu'un Lieu d'Accueil Enfants Parents visant à accompagner les familles dans leur fonction parentale.

Quelle forme prendra ce nouvel équipement ?

Inscrit dans un projet d'aménagement plus global de la commune, l'équipement se situera dans le lotissement « La bande de l'Allier », rue Françoise Dolto. Il s'étendra sur 417 m², dont la moitié de la surface sera occupée par le multi-accueil. Tout comme l'établissement « La Barbotine », à Redon, la CCPR a souhaité inscrire ce projet dans une démarche de développement durable forte : bâtiment BBC sans certification et



HQE sans certification, structure bois, panneaux solaires, toitures végétalisées ...

Quand ouvrira-t-il ses portes ?

Les travaux ont démarré au premier semestre 2013. L'ouverture du multi-accueil sera effective au premier semestre 2014.

Quels sont les partenaires de ce projet ?

La CCPR travaille en partenariat étroit avec trois structures : le service de la protection maternelle et infantile du Conseil Général du Morbihan, la Caisse d'Allocations Familiales du Morbihan et l'Agence Régionale de la Santé.

SERVICE ENFANCE & JEUNESSE

Accueil de Loisirs Les Co'Pins



Sortie à vélo - avril

Le centre de loisirs de Saint-Jacut accueille les enfants de 3 à 11 ans :

- ↳ Tous les mercredis sur la période scolaire,
- ↳ Pendant les petites vacances, sauf Noël !
- ↳ Et pour la période Estivale dès le début des vacances jusqu'à la mi-août !

Le Centre de Loisirs ouvre ses portes dès 7h30 et ferme à 18h30 pour la garderie, mais seulement sur inscriptions. Les enfants sont accueillis de 9h jusqu'à 17h, à la salle polyvalente.

Un panel d'activités est proposé tous les jours...ainsi les enfants choisissent celle qu'ils désirent réaliser. En parallèle, nous laissons une grande place aux activités spontanées. Il s'agit de temps libre avec des jeux de société, la réalisation d'un petit spectacle entre enfants, des cabanes au centre entre copains.

Ainsi, l'animateur sait parfois observer et devenir régulateur, et un conseiller pour les spectacles, et donc disponible pour les enfants.



Flash Mob - février

Bilan de l'année 2013

Tout au long de l'année, nous observons une très légère hausse de fréquentation. Ainsi, concernant l'été la moyenne est de 24,72 enfants par jour contre 22,46 enfants en 2012. Nous relevons que les enfants aiment venir au centre de loisirs pour s'amuser entre copains, découvrir de nouvelles activités... Cette année nous avons réalisé au cours de l'année : un flash mob aux vacances de février puis un court métrage cet été sur le thème du western. Ce thème a beaucoup plus aux enfants ! D'autre part nous aimerions impliquer davantage les parents soit par le partage de savoir-faire, soit par des idées d'activités... Donc si vous avez un talent caché ou bien des idées de sorties, n'hésitez pas à me contacter !

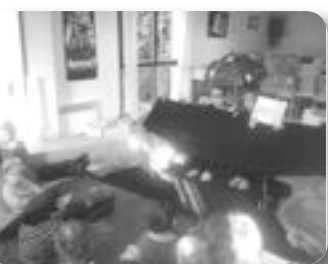


Sautron été 2013

Renseignements :

auprès de la directrice Christelle
au **06.11.84.05.20**
ou sur le site www.st-jacut-les-pins.fr
ou bien en mairie au 02.99.91.28.65

La Médiathèque



Encore de jolies rencontres à la médiathèque en cette fin d'année. La compagnie A petits Petons a ravi les plus petits avec des lectures animées. Aussi une centaine de personnes étaient réunies pour regarder le spectacle « Le Noël de Saperlipopette », l'histoire de la magicienne Saperlipopette et de sa fidèle comparse Zaza... à la recherche des lettres de Noël perdues....



La médiathèque a aussi accueilli l'exposition « C'est que du Cinéma » prêtée par la médiathèque départementale de Vannes. C'était l'occasion pour les enfants de découvrir comment est réalisé le cinéma d'animation de par la découverte des coulisses en photos et le visionnage d'un film d'animation.



Pour ceux qui ont suivi le prix de lecteurs (mis en place sur le réseau des médiathèques du Pays de Redon), la gagnante est Hélène Gestern avec son roman « Eux sur la photo ». Bien sûr, le prix des lecteurs est reconduit en 2014, vous découvrirez les livres sélectionnés en février. L'occasion de faire des découvertes littéraires !

Tout au long de l'année, la médiathèque accueille les classes de l'école St Joseph. Les enfants, par groupe, participent à des ateliers informatiques avec les institutrices, et à des ateliers lectures avec des bénévoles de l'association « Lire et Faire lire ».

Si vous êtes intéressé pour lire et faire lire les enfants, si vous êtes disponible 1h toutes les semaines (en général le vendredi), faites-vous connaître auprès de l'école !

Abonnement :

Carte gratuite pour les enfants ; 12 € pour un adulte pour une année.

La carte d'abonné vous permet d'emprunter dans toutes les médiathèques de la communauté de communes de Redon. A St-Jacut, vous pouvez emprunter 5 livres, 3 dvd et 5 cd pour une durée de 3 semaines. En plus des documents empruntés à St Jacut, vous pouvez emprunter dans les autres médiathèques. Par contre, il faut ramener le document dans la bibliothèque où vous l'avez emprunté.

La médiathèque c'est aussi un espace multimédia ouvert à tous sans abonnement. Des ordinateurs sont à votre disposition pour la consultation internet ou autre...

Des cours d'initiation sont proposés, n'hésitez pas à vous renseigner, ils s'adaptent à vos besoins.

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Médiathèque :

1, rue du Stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins
Tél : 02 99 91 38 52 mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Horaires

La médiathèque est ouverte :

Le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
Le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00
Le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
Le dimanche	de 10 h 30 à 12 h 00

Horaires de l'Espace multimédia :

Mercredi : 14h à 16h

(Initiation informatique : se renseigner)

Médiathèque 1, rue du stade - 56220 Saint-Jacut-les-Pins - Tél : 02.99.91.38.52

mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

<http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

Retrouvez l'actualité de la médiathèque, les infos pratiques, tout l'historique des animations sur le site <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>



VIE ASSOCIATIVE

“Tous en forme à St-Jacut” - Gym volontaire

Tous en forme à st Jacut s'adresse à des hommes et des femmes de tous âges désireux de garder ou retrouver forme et souplesse (même en complément d'autres activités sportives.)

Notre association est animée par Marie-Hélène FONTAINE, diplômée de la Fédération Française de Gymnastique volontaire. L'enseignement qu'elle dispense est remis à jour et complété tous les ans par différents stages de formation spécifiques auxquels elle participe, proposé par la Fédération ce qui assure un très grand sérieux dans les cours proposés par les animateurs.

COURS DE GYMNASTIQUE DOUCE

le jeudi matin de 9 h à 10 h dans les locaux de l'ancienne mairie.

Ces cours sont adaptés aux personnes de plus de 60 ans où souffrant de divers problèmes articulaires et musculaires :

Travail autour de plusieurs axes pour le développement du bien-être, comme :

- Renforcement musculaire

- Amélioration de la souplesse
- Cardio-respiration
- Perfectionnement moteur
- Equilibre etc...

Et pour les plus jeunes ou plus dynamiques :

COURS DE GYMNASTIQUE TONIQUE

le jeudi soir de 20 h à 21 h dans le gymnase

Travail autour de divers matériels : step, ballons, élastiques, bâtons etc.....

Et tous ces cours dans une ambiance musicale chaleureuse et bon enfant !

Vous pouvez venir découvrir nos activités, deux cours gratuits vous seront proposés.

TARIF pour la saison (de septembre à juin) : 53 € comprenant une assurance et la cotisation.

Pour celles ou ceux qui viendraient nous rejoindre en Janvier, une décote sera appliquée.

A BIENTOT !

Amicale des Donneurs de Sang



L'amicale des donneurs de sang bénévoles vous adresse ses meilleurs vœux pour 2014 et profite de cet instant, pour solliciter la population âgée de 18 à 70 ans à se déplacer, lors des collectes de sang organisées localement, ou à la maison du don de l'établissement Français du Don à Vannes (parking Chubert).

Pour palier l'âge limite atteint par certains donneurs et l'augmentation des besoins en produits sanguins due en partie à l'augmentation de l'espérance de vie ; nous comptons sur les nouveaux donneurs et souhaiterions que les donneurs fidèles viennent accompagnés d'un ami ou d'un proche.

Nous ne pouvons rester insensible, chaque année un million de malades reçoivent des produits sanguins.

Pour donner son sang il faut une carte d'identité pour un premier don. Ne pas venir à jeun

Voici le planning des prochaines collectes :

- **Mercredi 26 mars à PEILLAC** à la salle polyvalente de 15 h à 19 h
- **Vendredi 18 avril à ST JACUT LES PINS** à la salle polyvalente de 14 h 30 à 18 h 30
- **Samedi 03 mai à ALLAIRE** à la Maison du temps libre de 8 h 30 à 12 h 30
- **Samedi 26 juillet à MALANSAC** au centre associatif de 8 h 30 à 12 h 30



ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG - BRETAGNE

Eau Grées des Moulins

Comme l'an dernier, le Moulin de la Vallée à été ouvert tous les dimanches de juillet et août, Environ 150 personnes sont venues voir le moulin fonctionner. Tous sont repartis satisfaits.

Nous avons aussi accueilli quelques groupes, des familles et un retour de mariage.



Fin juillet, nous avons moissonné à la lieuse, le blé destiné aux battages pour la fête des moulins.

Le temps fort de l'été a été la "**Fête des Moulins et des Traditions**" avec quelques nouveautés :

- Une exposition sur les abeilles,
- Un sculpteur de pierre,
- Un sculpteur de statues, **Saint Jacut** a été sculpté pour l'occasion,
- Une démonstration de forge et de ferrage de cheval,



- Un passionné d'outils anciens miniaturisés et articulés,
- Une calligraphie,
- Un groupe de danseur d'Augan a animé l'après-midi avec les musiciens locaux.

Le matin, le compteur Rolland Guillou de Guérande, a emmené un groupe de randonneurs sur le chemin des meuniers. Ses comptes et chants ont agrémenté leur parcours .

Des producteurs locaux ont proposé leurs productions au public :

- fromage de vache, de chèvre,
- confiture,
- miel,
- viande en terrine,
- tomates d'anciennes variétés,
- savons.

Les exposant habituels :

- peintres,
- vanniers,

- relieuses,
- fileuses, complétaient les animations.

Les galettes, les crêpes, le pain fabriqué et cuit sur le site ont été très appréciés. On pouvait aussi se désaltérer au bar à cidre et bien sûr à la buvette habituelle.

Les enfants avaient la possibilité de faire des ballades en calèche ou jouer aux jeux géants mis gratuitement à leur disposition.

Des démonstrations (pressage de pommes, battages, fabrication de cordes) sont toujours très appréciées par le public ainsi que la maison du meunier reconstituée exceptionnellement pour cette journée sans parler du moulin à eau qui n'a pas désempilé de l'après-midi. On peut conclure que cette journée a été un succès grâce aux nombreux bénévoles qui ont donné sans compter leur temps et leurs compétences.

Une soirée fricassée a été organisée le 20 septembre à la vallée pour remercier tous les bénévoles et pour prendre connaissance des résultats financiers.

Le 3^e dimanche de septembre, le moulin à vent et celui de la Vallée étaient ouverts au public à l'occasion de la "**Journée du Patrimoine**". A partir de 11h, nous avons renouvelé la fabrication et la cuisson de pizzas. A nouveau, ce fut un succès.

Notre **assemblée générale**, a eu lieu le 19 novembre.

Nous avons projeté de renouveler les animations de l'an dernier voir même d'en rajouter, malheureusement, nous avons subi un cambriolage durant le mois de novembre ce qui va nous contraindre à annuler certaines animations au cours de l'année...

Malgré tout, nous avons maintenu la ballade du bout de l'an "**Découverte du patrimoine**" du samedi 28 décembre. Les nombreux randonneurs ont découvert la chapelle des religieuses, la mine de fer du bois David, le château du Clausne etc... nous les remercions de leur participation !



VIE ASSOCIATIVE

Club Jacutais de l'Amitié

L'année 2013 se termine ; les activités de notre association ont contribué au plaisir de se retrouver et ainsi rompre l'isolement. Nous profitons de ce petit mot pour faire appel aux jeunes retraités ainsi qu'aux retraités nouvellement arrivés dans la commune. Les réunions ont lieu le 1^{er} jeudi de chaque mois. Ce sont des réunions conviviales qui permettent de créer des liens d'amitié et de solidarité autour de jeux de société avec un goûter et un café sans oublier la petite histoire distrayante racontée par soeur Gabrielle.



En juillet le repas du "cochon grillé" a réuni 150 personnes.

Le 6 octobre : **concours de belote**, 26 équipes.

Le 24 octobre à ST-JACUT-LES-PINS : repas réunissant un peu plus de 250 personnes dans le cadre de la **semaine bleue** des retraités des cantons d'ALLAIRE et le GACILLY.

Le 23 novembre le traditionnel "pot-au-feu" préparé par les membres du club. C'est dans une ambiance festive et conviviale que 80 convives ont oublié leurs soucis quotidiens en chantant, dansant ou en évoquant des souvenirs.

Renouvellement de la cotisation d'adhérent en janvier.

Rappel des différentes activités du club :

Le 1^{er} jeudi du mois : à **14 heures** à la salle polyvalente après-midi détente : belote, scrabble, autres jeux de société et tous les 2 mois loto interne au club.

Le 2^e jeudi du mois : à 14 heures à la salle du club : art floral

Le 3^e jeudi du mois : un groupe d'adhérents rend visite aux résidents de la Maison d'accueil Angélique Lesourd.

Le mardi de la 4^e semaine : cinéma

Petit **rappel pour le cinéma** qui a lieu une fois par mois. Le départ a lieu à 13h40 de la salle du club. **Pour l'organisation il est impératif de se faire connaître pour le 15 du mois auprès de Ginette DANIELO au 02.99.91.22.17, n'attendez pas qu'elle vous appelle.**

Pour une demande de location :

- de chapiteau(x) s'adresser à Madeleine ROUXEL : 02.99.71.96.31
- de vaisselle s'adresser à Denise LE COINTRE : 02.99.71.82.92

Pour tous renseignements vous pouvez contacter la présidente Annick BIJOT au 02.99.91.37.08

Arts martiaux St-Jacut-les-Pins

Le club d'Arts Martiaux de St-Jacut-les-Pins est entré dans sa deuxième année.

Cette saison, les cours de KARATE SHOTOKAI se déroulent le jeudi à partir de 17 h 45 à la salle de l'ancienne Mairie. Actuellement les pratiquants sont essentiellement des enfants de 6 à 11 ans ainsi que deux adultes.

Le KARATE-DO Shotokai de maître EGAMI est un karaté mobile, souple, utilisant les éléments naturels de notre corps, tout en insistant sur la vitesse.

En juin dernier, pour clôturer notre première saison nous avons organisé à Malansac une compétition interclubs avec les clubs de Malansac et de Pleucadeuc. Compétition divisée en deux parties : une première partie technique Kata et une deuxième partie en kumité.

Les Katas sont des exercices d'enchaînements de techniques diverses d'attaque et de défense qui possèdent des formes établies dans leurs propre style. Les kumités sont des combats avec des règles et un arbitrage. L'après-midi, les licenciés des différents clubs se sont présentés à l'épreuve du passage de ceinture. Epreuve qui leur permet de faire valoir l'avancement de leur apprentissage et surtout de récompenser une année de travail.

Le week-end suivant, les licenciés et les parents ont participé à la sortie annuelle à l'Île-aux-Pies.

Pour 2014, nous avons prévu un stage avec un expert 6^e DAN, les 15 et 16 mars à Pleucadeuc

Et au mois de juin, notre deuxième compétition - passage de ceinture à Malansac. Compétition qui sera suivie par un week-end de loisirs licenciés et parents.

Notre club est affilié à la FIAMT AD (Fédération Internationale d'Arts Martiaux Traditionnels et Arts de Défense).

Notre professeur est titulaire du Brevet d'État du 1^{er} degré et du grade de ceinture noire 4^e DAN BUDO.

Le club est ouvert à tous à partir de 6 ans.

Pour tout renseignements, contacter Patrick au 02 97 49 98 81 ou Manu au 06 46 11 58 45



Espoir Football

La section Football de l'Espoir St-Jacut-les-Pins compte 122 licenciés pour la saison 2013 - 2014.

L'école de football

Elle concerne quatre catégories : U7, U9, U11 et U13.

Les U7 se composent d'une équipe qui est dirigée par Sylvain Meyer et Corentin Caudart. (U6-U7)

Les U9 se composent d'une équipe qui est dirigée par Stéphane Houdart. (U8-U9)

Les entraînements pour les catégories U6 à U9 se déroulent le mercredi de 14h00 à 15h30 et sont encadrés par Jérôme Richard, Antoine Morice, Cyrille Tessier et Sylvain Meyer.

Les U11 se composent d'une équipe qui est en entente avec le club de St-Vincent-sur-Oust, elle est dirigée par Raphaël Blanchard. (U10-U11)

Les U13 se composent d'une équipe qui est dirigée par Antoine Morice et Yannick Morice. (U12-U13)

Les entraînements pour les catégories U11 et U13 se déroulent le mercredi de 15h30 à 17h30 et le vendredi de 18h00 à 19h00. Ils sont encadrés par Antoine Morice, Cyrille Tessier et Yansen Boisnard.

Pour toutes nouvelles inscriptions, merci de contacter Sylvain Meyer au 06 98 27 25 42 (responsable de l'école de foot).

Le Groupement

Les clubs de St-Jacut-les-Pins, Allaire, Béganne, Rieux et Caden composent le Groupement du pays d'Allaire qui compte à son actif deux équipes en U15 et une en U17.

Les entraînements se déroulent chaque mercredi après-midi à Allaire.

Pour plus d'informations ou pour toutes nouvelles inscriptions, merci de contacter Corentin Guilloré au 06 10 78 69 56.

Les seniors

L'effectif senior est en hausse pour cette saison. Cette année, il se compose de deux équipes qui

évoluent en D2 (équipe A) et en D4 (équipe B).

L'équipe A est dirigée par Jean-Luc Naël et Patrick Latinier.

L'équipe B est dirigée par Kevin Leclaire et Gérard Mabon.

Les entraînements sont encadrés par David Pacory le mercredi et le vendredi de 19h00 à 21h00.

L'Espoir compte également un arbitre officiel, Cyrille Tessier, et deux arbitres bénévoles, Gérard Mabon, Sylvain Meyer.

Les Vétérans

L'équipe des vétérans se compose d'une équipe dont les matchs se déroulent le dimanche matin (10h00) qui est dirigée par Dominique Naël.

Les entraînements se déroulent le jeudi de 19h00 à 21h00 et sont encadrés par Dominique Naël.

Pour toutes nouvelles inscriptions merci de contacter :

SENIORS : David Pacory au 06 14 12 59 60

VÉTÉRANS : Dominique Naël au 06 37 73 13 67

Plus d'informations : www.espoir-stjacut-les-pins.fr

* Deux jeunes du club : Corentin Guilloré et Antoine Morice ont validés avec succès leur diplôme d'éducateur 1^{er} niveau (i 1).

* Tout au long de l'année, l'Espoir organise diverses manifestations dont la **choucroute** qui a eu lieu le 16 novembre 2013 et a servi 570 repas.



Espoir Football



• Le 8 mai 2014 aura lieu le traditionnel **tournoi des jeunes** qui va réunir 96 équipes avec notamment la venue en catégorie U9 des clubs de l'Olympique Lyonnais, l'Olympique de Marseille, l'Athlétic Club Ajaccio, Le Football Club Nantes Atlantique, l'En Avant

de Guingamp, le Stade Brestois et le Stade Lavallois, l'Olympique Saint-Etienne, FC Lorient, le Stade Rennais, le Vannes Olympique Club et le Val d'Europe.

L'Espoir tient également à remercier tous les bénévoles (buvettes, traçage des terrains, lavage des maillots, galettes-saucisses, choucroute, tournoi...) sans qui rien ne serait possible.

Merci aux supporters qui suivent l'Espoir tout au long de la saison !

Un grand merci à tous !

Les Relayeurs de St-Jacut



L'association prépare la 5^e édition des **"6 heures de St-Jacut les Pins"** qui aura lieu le **samedi 14 juin 2014** sur le site de Bodéan, de 12h à 18h. L'épreuve consistera, comme les années précédentes, à courir sur le parcours de 1,600 km aménagé autour des étangs, en effectuant le maximum de tours

pendant six heures, soit en relais par équipes, soit individuellement.

Les amateurs de course à pied sont invités à constituer des équipes de multiples façons : clubs ou associations, entreprises, familles, coureurs déguisés ou de même commune.

Pendant la course des grands, aura lieu à 15 h la course des enfants : 500 m pour les poussins (nés de 2007 à 2010) et 1000 m pour les débutants (nés de 2003 à 2006).

Le soir à 20 h, sous chapiteau à Bodéan, l'APEL de l'école organisera au bénéfice de la classe de neige un repas animé pour les familles de coureurs et pour toute la population jacutaise.

Les spécialistes de course à pied, mais aussi les sportifs des autres disciplines, sont invités à réserver cette date et à se préparer à y participer dans une ambiance festive et conviviale. Les informations complémentaires, de nombreuses photos et les résultats de l'édition précédente sont disponibles sur le blog :

lesrelayeursdestjacut.com

Dimanche 3 novembre 2013, pour leur sortie annuelle, les membres des Relayeurs de St-Jacut et leurs familles ont participé au trail de Brech près d'Auray.

Un nouveau bureau a été formé :

président : Alain RICHARD,

vice-président : Jean-Benoît CRONIER

trésorier : Bernard GOUEDO,

trésorière-adjointe : Mélanie MAINGUY

secrétaire : Yves GUILLOTIN,

secrétaire-adjointe : Sophie LANNUZEL (absente sur la photo)

membres : Samuel BURBAN, Anthony GUILLO, Christiane MABON, Gérard MABON, Yannick MORICE, Jacques NEGRE, Christophe ROYER, Daniel ROYER, Jean-Yves SIMON.



VIE ASSOCIATIVE

Festival Mots-Zik sous les Pins

Pour la 7^e année depuis 2007, le festival "MOTS-ZIK SOUS LES PINS" s'est déroulé début novembre et a connu une nouvelle fois une jolie réussite.

Sept ans déjà que les Débrouill'Arts transforment la salle polyvalente en une joyeuse salle de concert où viennent danser et chanter des milliers de personnes.

Avec les 3 000 personnes venues en 2013, le festival comptabilise pas loin de 15 000 personnes venues en 7 éditions. Cela place aujourd'hui ce projet comme un des plus importants de l'hiver en Bretagne.

Grâce à une mobilisation inter-associative et inter-générationnelle, "MOTS-ZIK SOUS LES PINS" réussit aujourd'hui à s'inscrire sur la durée et peut préparer sereinement 2014...

Merci à ceux qui sont venus, qui ont aidés et à ceux qui auront envie de venir ou revenir pour la 8^e édition, les 7 et 8 novembre 2014.

Les Débrouill'Arts



Moto Club de St-Jacut les Pins

Pour sa neuvième année, le Moto Club de Saint-Jacut Les Pins organisera une épreuve du championnat de Bretagne UFOLEP de nouveaux jeunes pilotes ont rejoint le club cette année et peuvent bénéficier des conseils avisés des deux animateurs du club dans l'école de pilotage.

Plus d'une centaine de bénévoles est nécessaire à l'organisation de cette manifestation qui avait pu accueillir cette année l'un des événements majeurs du championnat UFOLEP la Finale du Trophée de Bretagne. Le club comporte une soixantaine de licenciés.



Pour plus de renseignements, veuillez contacter Michel NIOL au 02.99.71.86.27 ou michel.niol@orange.fr

École Saint-Joseph

Rentrée 2013-2014

Cette année notre école compte 155 enfants inscrits de la toute Petite section au CM2 répartis en 7 classes. M. Jean-Jacques Erceau, représentant de la Tutelle Mennaisienne porte la responsabilité de l'école, mais au quotidien trois enseignantes ont accepté de se répartir les charges liées à la direction.

Voici notre organisation pédagogique :

TPS-PS-MS : Magali ROUSSEL

MS-GS : Nolwenn JOUVANTE

CP-CE1 : Marie-Cécile TOURNEUR

CE1-CE2 : Séverine LE CADRE à mi-temps avec Morgane NICOLAS

CE2- CM1 : Hélène KEROMNES

CM1 : Chrystèle DOUET

CM2 : Magali MARCHAND-TUAL

Delphine RICHOMME assure également les décharges de direction. Nous bénéficions aussi de l'aide d'une enseignante spécialisée : Hélène GUEGAN et d'une auxiliaire de vie scolaire : Maïwenn MENGUY.

Notre équipe compte également trois aide-maternelles : Doriane SOURISSEAU, Colette MONNIER et Isabelle GUILLOTIN.

Les enfants ont repris le chemin de l'école le mardi 3 septembre accompagnés de leurs parents. Ceux-ci étaient invités au pot de rentrée organisé par l'APEL dont la présidente est Mme Béatrice STEVANT.

La classe de CE1-CE2 a été refaite à neuf durant l'été ainsi que le ravalement extérieur de l'école. Les travaux ont été financés par l'OGEC présidé par M. Alain GAUDIN.

En novembre a eu lieu l'Assemblée générale de l'école : l'occasion de présenter les fonctions et missions des associations ainsi que les projets à venir. Cette soirée était aussi placée sous le signe de la discussion. En effet, les parents de l'école, les élus et l'ensemble de l'équipe ont pu discuter de l'éventuelle mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Une présentation qui a permis de mettre en lumière les aspects

positifs et négatifs de cette réforme, et bien entendu d'écouter les attentes et les craintes de familles. Une affaire à suivre...

Les élèves de CM2 ont pu pratiquer la voile et le kayak lors de 4 journées d'initiation à l'étang Aumée.



Les CM2 ont également participé à une rencontre intergénérationnelle à l'ISSAT en novembre. Au programme : jeux de société pour un moment de partage et de coopération entre jeunes et moins jeunes.



En novembre et décembre, les enfants de GS-CP-CE1 se rendent à la piscine de Redon deux fois par semaine.



VIE ASSOCIATIVE

École Saint-Joseph

Le mardi 10 décembre, a eu lieu le spectacle de Noël. Au programme :

- pour les plus grands : « 20 000 yeux sur la mare » qui raconte l'histoire de la grenouille Crapette devenue chanteuse.
- pour les plus jeunes : « l'incroyable histoire de Mamie Souris ».

Ces deux spectacles ont enchanté petits et grands.

Le vendredi 20 décembre a eu lieu le traditionnel goûter de Noël. Les enfants ont accueilli avec grand plaisir le Père Noël qui leur a rendu une petite visite et par la même occasion a pu distribuer à chacun un livre.

La tombola de Noël a été à nouveau proposée cette année. Le tirage a eu lieu le vendredi 13 décembre, un jour propice à la chance ! Les gagnants ont pu repartir avec un panier gourmand sur le thème de la Bretagne.

La fête des boudins aura lieu cette année le dimanche 2 mars.

Ce rassemblement annuel est primordial et permet de récolter des fonds pour améliorer les conditions de travail de l'ensemble des partenaires de l'école (élèves, enseignants, salariés, APEL, intervenants extérieurs, etc.). Ils permettent aussi d'entretenir régulièrement les bâtiments et de

renouveler le matériel pédagogique.

Cette manifestation ne peut avoir lieu sans votre aide (parents, amis, jeunes et moins jeunes). Elle est aussi un moment de rencontre intergénérationnelle et de convivialité.

Les journées de préparation sont parfois longues et éprouvantes mais chacun repart le soir content du travail accompli.

Plus nous sommes nombreux à participer moins la tâche de chacun est importante. Nous comptons sur le plus grand nombre !! Merci.

Notre projet d'année tourne autour des couleurs. Un spectacle fin juin clôturera ce travail d'école

d'une année. Nous continuons aussi notre projet d'école portant sur le développement du vocabulaire et sur l'ouverture au monde et à la culture. Dans ce cadre, tous les enfants de l'école se rendront une fois au cinéma de Redon et assisteront également à un spectacle (théâtre, spectacle musical...).

Un des grands rendez-vous 2014 pour les enfants de CM1 et de CM2, est bien entendu la traditionnelle classe de neige. 54 enfants vont avoir la chance de partir du 25 janvier au 1^{er} février 2014, découvrir les joies du ski à Aussois en Savoie.

Les parents continuent de se mobiliser pour organiser des actions (Fest-Noz, vide-grenier, collecte de journaux, repas des 6 heures...) afin de réduire le coût du séjour.

Les enfants de maternelle iront à la découverte des « jardins de Brocéliande » en juin.

Les CP-CE1-CE2 envisagent une sortie en lien avec les arts visuels : expo dans un musée...

A vos agendas :

Chaque dernier samedi du mois :

Collecte de journaux

Dimanche 2 février 2014 :

Vide Grenier

Dimanche 2 Mars 2014 :

Traditionnelle Fête des Boudins

Vendredi 28 mars :

Carnaval des enfants

Samedi 14 juin 2014 :

Repas des 6 heures

Samedi 28 juin 2014 :

Spectacle d'école et Repas Moules-Frites.

Pour toute demande d'inscription, nous nous tenons à votre disposition par téléphone au 02 99 91 35 22 ou par mail :

eco56.stjo.st-jacut-les-pins@eco.ecbretagne.org

Graines de Parents



L'association Graines de parents est un relais d'informations pour les familles adhérentes : rencontres culturelles, sportives, des réflexions pour construire une vie locale plus proche des besoins de chacun et plus solidaire. Nous travaillons en partenariat avec le CIAS d'Allaire, les médiathèques et ludothèques du Pays et différentes associations ayant des intérêts

communs.

L'association, depuis la rentrée, a connu quelques temps forts que nous aimerions partager avec vous.

Le samedi 5 octobre dans le cadre de l'action nationale des Colibris, nous avons proposé une rencontre autour du thème de réflexion, « pour toi, c'est quoi l'école de tes rêves ? »

Nous étions douze adultes et une dizaine d'enfants réunis au Moulin de Guéveneux à St-Jacut pour échanger sur ce thème. En début d'après-midi Gaëlle et Bruno, tisserands à St-Jacut nous ont fait visiter leur atelier de tissage avant de proposer aux participants, petits et grands, de réaliser ensemble un métier à tisser « géant ». C'est donc après avoir « tisser des liens » entre les participants d'horizons divers, où chacun s'est présenté, que tout le monde a été invité à partager ses rêves d'école. L'objectif de cette rencontre était aussi de réaliser de petites séquences filmées pour les partager avec toutes les autres initiatives en France consultables sur le site www.colibris-lemouvement.org.

Au-delà du grand débat du moment sur les rythmes scolaires, c'est une véritable réflexion de fond qui est menée au niveau national sur l'éducation que nous voulons offrir à nos enfants et aux futures générations. Si vous êtes intéressés pour aller plus loin, nous vous invitons à aller voir ce qui bouge sur www.printemps-education.org.

Car oui, à n'en pas douter nous sommes tous les acteurs du changement et les mouvements citoyens comme ceux-ci qui se multiplient en sont une belle preuve !

Le samedi 16 novembre à la salle de l'ancienne mairie, nous avons organisé un atelier sur l'utilisation des huiles essentielles. Nous étions neuf parents réunis autour d'Aurélie et Sonia, naturopathes, pour partager nos expériences, nos appréhensions, nos questionnements par rapport à ces remèdes naturels. Au terme de l'atelier nous sommes tous repartis avec les connaissances nécessaires pour constituer notre trousse familiale avec les huiles efficaces contre les petits maux d'hiver, que l'on peut sans crainte utiliser pour toute la famille.

Enfin le dimanche 1^{er} décembre, c'était notre sixième Spirale de l'Avent, fête qui réunit les familles des Graines de Parents et autres familles intéressées pour un bel après-midi au coin du feu à La Vallée. C'est le moment pour proposer aux enfants des instants précieux et lumineux en famille autour de contes, de chants et de musique. Pour rappeler aux petits et grands l'importance de cultiver le Beau et que les fêtes de fin d'année qui arrivent à grands pas ne sont pas que le plaisir de consommer, que la joie c'est surtout d'être ensemble et que simplicité rime avec fraternité...

Cette année Dominique nous a charmés des accords de sa harpe, Mathilde a libéré la créativité de chacun en proposant une œuvre collective : selon l'inspiration des uns et des autres, chacun a dessiné sa branche et avec toutes les branches rassemblées nous avons créé un arbre fantastique de toutes les couleurs.

Il nous reste à vous souhaiter à tous une belle année 2014, que vous passiez de plus en plus d'instant précieux avec ceux que vous aimez. Que cette année apporte pour chacun un souffle nouveau, et qu'ensemble nous construisions ici un monde plus solidaire, plus fraternel. Soyons porteurs d'espoir pour nos enfants !



VIE ASSOCIATIVE

Théâtre

Bonjour à toutes et à tous,

Tout d'abord, nous tenons à nous excuser de n'avoir pu vous interpréter une pièce l'année dernière. Après cette interruption, la troupe théâtrale s'apprête de nouveau à remonter sur les planches et à vous faire rire en interprétant une comédie en trois actes d'Yvon TABURET intitulée :

« **On a perdu le Youki** ».

Les répétitions ont débuté mi Septembre pour mettre en scène cette pièce dont voici l'histoire :

La fête se prépare dans le lotissement. Cette année, cela se passe chez Louissette et Anatole, mais naturellement les voisins participent aux préparatifs. Rachid et Fatima, d'origine tunisienne, ont préparé les pâtisseries et Elvis le rocker s'occupe de l'éclairage du jardin, sous le regard attentif de Germaine, sa mère. Cynthia, la voisine enceinte jusqu'aux dents, ne fait pas grand-chose mais comme dit Rachid : « Même si elle n'a pas inventé le couscous, elle est gentille. » Alors que tout ce joli monde s'active, c'est à ce moment que débarquent les cousins de Neuilly, tombés en panne non loin de là.

Les répliques et les situations hilarantes s'enchaînent sans cesse dans cette comédie dynamique qui, tout en vous faisant hurler de rire, en profite au passage, pour faire l'éloge de la différence et de la diversité.

Avec : Stéphane RIVIERE, Magali BREGER, Mélanie MAINGUY, Sophie GASNIER, Stéphanie LEMASLE, Marie-Noelle OLLIVIER, Bernard DREAN et cette année, trois nouveaux acteurs ont rejoint la troupe : Anne BERNARD, David BOMPOIL et Philippe DAVENEL

Sans oublier toute l'équipe des décorateurs et des personnes qui nous aident à tous les niveaux pour le bon déroulement de ces représentations.

Nous aurons le plaisir de vous accueillir :

- Samedi 1^{er} février à 20h30
- Samedi 8 février à 20h30
- Dimanche 9 février à 14h30
- Samedi 15 février à 20h30

En attendant de vous voir très nombreux lors de ces représentations, la troupe vous souhaite une bonne année 2014.

Association Les Drillau

Cette année, les randonneurs se sont retrouvés dans la poussière et la fraîcheur du petit matin (2,5°C) pour cette 19^e rando "DES PINS".

451 vététistes, 598 marcheurs et 73 cyclos soit 1122 participants pour l'année 2013.

Dès le samedi après-midi, les premiers camping-cars se sont installés sur le site de la "Vallée". Certains sont venus de la région parisienne, du Maine-&-Loire, de la Loire-Atlantique et des quatre coins de notre département.

Le cadre merveilleux de notre commune attire de plus en plus d'adeptes de la randonnée et nous allons faire en sorte que cela continue en vous offrant des circuits variés et agréables.

Au printemps prochain, nous allons ouvrir

une session cyclos "débutant" pour les jeunes enfants avec un encadrement et un personnel compétent dans cette activité.

Notre association en 2014 fêtera également ces **vingt ans**, le dimanche 7 septembre.

A cette occasion, nous vous en reparlerons ultérieurement. Et, pour finir l'année 2014, nous renouvellerons notre engagement par l'organisation d'une rando au profit du TELETHON avec l'amicale organisation des jeunes agriculteurs de ST-GORGON. Aussi, nous invitons les Jacutais et les Jacutaises à venir nous rejoindre le dimanche matin afin de découvrir les communes de notre secteur dans toute leur splendeur.

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION	RESPONSABLE	ADRESSE	TÉL.	COURRIEL
Club Jacutais de l'Amitié	BIJOT Annick	2 La Grée St Barnabé	02-99-91-37-08	annick.bijot1946@orange.fr
Tous en Forme à St Jacut	PIERRET Annie	5 rue des Orpins	02-99-93-43-26	gilles.pierret@wanadoo.fr
Asso. Culturelle de l'Avenir	DRÉAN Bernard	3 rue des Genêts	02-99-91-34-70 06-89-60-31-89	drean.martine@wanadoo.fr
OGEC - Ecole St Joseph	GAUDIN Alain	12 rue des Genêts	02-99-93-40-53	sylvie.gaudin@yahoo.fr
	MORICE Yannick	12 rue des Saulniers	02-99-91-33-12	
APEL - Ecole St Joseph	STÉVANT Béatrice	1 Le Vieux Moulin	02-99-91-39-58	bea.stevant@orange.fr
La Paroisse	DUBOST Isabelle	1 Redillac	02-99-91-34-36	y-dubost@hotmail.fr
Drillaü - Club Cyclos	GUILLOTIN Didier	13 La Marre	02-99-71-90-43	didier.guillottin@mpas.com
	LOHÉAS Pascale	2 rue du Clos Barré	02-99-91-29-88	pas.drean@wanadoo.fr
Tennis Club de l'Oust	TOURNEUX Arnaud	rue du Moine Dréano - ALLAIRE	06-74-44-11-36	tourneux.arnaud@wanadoo.fr
Relayeurs de St Jacut	RICHARD Alain	7 rue de la Prée	06-50-14-04-28	africhard79@hotmail.fr
Espoir - Foot	GUILLORÉ J.-François	4 rue du Clos Barré	02-99-91-35-57 06-50-55-36-26	jean-francois.guillore@orange.fr
Espoir - Basket	HUET Marlize	5 place de l'église	06-50-60-74-27	marlizehuet@free.fr
Eau Grées des Moulins	LE BRETON Eugène	2 rue Angélique LESOURD	02-99-91-28-20	l.eugene1@aliceadsl.fr
La Ridée Jacutaise	LE CLAIRE Michel	23 Trémoureux	02-99-91-29-26	michel.le-claire@morbihan.gouv.fr
Les Débrouill'arts	BLANCHARD Cyrille	30 bd St Gilles - MALESTROIT	06-85-56-63-32	cyrilblancruff@hotmail.fr
	ECHELARD Benoît	9 rue de la Mare Faraud PLOERMEL	06-59-18-22-00	benoit.echelard@gmail.com
	RICHARD Sébastien	Le Grand Buisson - ALLAIRE	06-62-73-64-72	sebrich@hotmail.fr
Société de Chasse	ECHELARD Nicolas	1 Route des Lagasses	06-99-00-74-49	na.echelard@orange.fr
	LECLAIRE Frédéric	1 rue des Saulniers	06-84-32-33-86	frederic.leclaire.56@live.fr
La Voix des Pins - Chorale	OILLAUX Agnès	1 rue Angélique LESOURD	02-99-91-28-92	agnes.oillaux@orange.fr
Foyer des Jeunes	NAEL Thomas	22 rue du Clos Barré	06-14-33-06-06	
	LECLAIRE Steven	14 rue du Couédic		
Donneurs de Sang	FLEURY Bruno	3 La Marre	02-99-71-91-95	brunofleury56@orange.fr
FNACA	TATARD Marcel	5 rue des Landes de Lanvaux	02-99-91-20-51	
Graines de Parents	BOUREUX Adeline	1 Le Moulin Eon	02-99-91-81-15	contact@grainesdeparents.com
Moto Club	NIOL Michel	La Maladrie - ALLAIRE	09-99-71-86-27 06-95-71-84-65	michel.niol@orange.fr
Arts Martiaux St-Jacut	CABOULET Emmanuel	3 place du marché - Malansac	02-90-99-16-20 06-46-11-58-45	
Twirling Club de PEILLAC	MEYER Marie-Noëlle	9 Domaine de Villeneuve	02-99-93-47-80	meyersylvain56@orange.fr

ETABLISSEMENTS ST JACUT

ETS	NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE	COURRIEL
ISSAT	ARCA Alexandra	12 rue des Moulins	02-99-91-23-22	
Maison Accueil A.LESOURD	COADER Jérôme	5 rue Angélique LESOURD	02-99-91-28-87	animation@angel56.fr
E.M.S Fandguelin	VERMOT-TEDESCHI I.	6 rue des Pins	02-99-91-20-22	

VIE ASSOCIATIVE

Calendriers des manifestations

MOIS	DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISATEURS
FEVRIER	Dimanche 2 Samedi 8 Dimanche 9 Samedi 15 Samedi 22 Dimanche 23	Vide-greniers Théâtre Théâtre Théâtre Tartiflette Fest-Deiz	Ecole St-Joseph Association Culturelle Association Culturelle Association Culturelle Espoir Basket La Ridée Jacutaise
MARS	Dimanche 2 Samedi 8 Dimanche 9 Vendredi 28 Dimanche 30	Repas de boudins Compte-rendu repas boudins Chasse à courre Carnaval Ball Trap	OGEC et APEL OGEC et APPEL Société de chasse APEL Etudiants ISSAT
AVRIL	Samedi 12 Dimanche 13 Vendredi 18 Samedi 26	Repas Concours de Pêche à Bodéan Don du Sang Repas des chasseurs	Les Débrouill'arts Club de l'Amitié Ass. Donneurs Société de Chasse
MAI	Mercredi 8 Vendredi 16	Tournoi Foot Jeunes 25 ans de la Chorale	Espoir Football La Voix des Pins
JUIN	Samedi 14 Dimanche 15 Samedi 21 Samedi 28	Course à pieds 6 heures de St Jacut Journée Nationale des moulins Fête de la musique Fête de l'école	Relayeurs de St-Jacut Eau Grées des Moulins Commerçants Ecole St-Joseph
JUILLET	Samedi 12 Dimanche 27	Jeux Olympiques Repas cochon grillé	Foyer des Jeunes Club de l'Amitié
AOÛT	Dimanche 3 Dimanche 31	Vide-greniers Fête des Moulins	Espoir Football Eau Grées des Moulins
SEPTEMBRE	Dimanche 7 Dimanche 21 Lundi 22	20 ans - Rando VTT, pédestre et cyclo Journée du patrimoine Don du Sang	Les Drillaü Eau Grées des Moulins Asso. Donneurs de Sang
OCTOBRE	Dimanche 6 Samedi 11 Dimanche 12 Samedi 18 Samedi 25	Concours de belote Rando chantée contée Repas de la paroisse Tournoi de poker ou repas animé Repas du CCAS	Club de l'Amitié Les Amis de la Graë Paroisse Foyer des Jeunes Municipalité
NOVEMBRE	Vendredi 7 Samedi 8 Samedi 15 Dimanche 16 Samedi 22	Festival Mots-Zik sous les Pins Festival Mots-Zik sous les Pins Repas Choucroute Loto Repas pot-au-feu	Débrouill'Arts Débrouill'Arts Espoir Football & Basket Club de l'Amitié Club de l'Amitié
DECEMBRE	Vendredi 19 Samedi 27	Goûter de Noël Balade du Bout de l'An	APEL Eau Grées des Moulins

LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
AGROMARAIS	ESAT (Condt) et Ent. Adaptée (Imprimerie numérique)	1 Z.I. La Gare	02.99.71.90.93	agromarais@orange.fr agro-imprim@orange.fr	
AMAND Carole	Coiffeuse à domicile	23 Brandicouët	06.64.95.43.56		
AMICE Serge & sandrine	Taxi	11 rue St-Laurent	02.99.93.43.21		
BARON Christian	Cidre, jus de pommes, travaux divers	1 Le Sourd	02.99.71.80.95		
BERNARD-COUTON Christine	Secrétariat	27 Trémoureux	02.99.91.31.23 06.37.63.74.15		
BIDART René	Menuiserie, charpente	5 Les Fontaines	06.89.04.16.15	renelesfontaines@orange.fr	
BOCHER Pascal	Maçonnerie	15 La Lardrie	06.86.44.11.61		
BOISSIERE Loïc	Médecin généraliste	21 rue des Moulins	02.99.91.21.87		
BOUTIQUE DU SAVON	Produits de beauté	Rue de l'Ardoisière	02.99.93.41.36		www.laboutiquedusavon.com
CADIER Virginie «Le Cèdre Bleu»	Bar - Tabac Articles de pêche	2 place de l'Eglise	02.99.91.20.30		
COUTON Antoine	Elagage	27 Trémoureux	02.99.91.31.23		
DESHAYES Catherine	Salon de Coiffure	2 rue des Moulins	02.99.91.26.08		
DUBOST Jean-Michel & Yves	Cabinet d'Architecte	1 Rédillac	02.99.91.24.68		
Plastiques DUVAL St-Jacut Condt	Echantillonnages	Z.I. La Gare	02.99.71.88.15		
FERNET Emmanuel	Maréchal-ferrant	26 Tressel	06.32.25.73.69	manu.fernet@yahoo.fr	
“La Mie de Pain” GARGAM Romuald & Audrey	Boulangerie - Pâtisserie	3 place de l'Église	02.99.91.23.25		
GASNIER Sophie	Art. de puériculture alternative	6 Le Val	09.54.37.12.66	lesjoliesmarguerites@free.fr	www.lesjoliesmarguerites.fr
GAUVIN Bertrand	Maréchal-ferrant	28 La Guidemaie	06.11.06.54.24		
GICQUEL Michel	TROPICAL PARC	1 Laugarel	02.99.71.91.98		
GUYON Dominique	Travaux publics - Terrassement Assainissement	3 Domaine du Port	02.99.91.29.52 06.63.84.20.99	Guyontp0251@orange.fr	
HERCOUET Mickaël	Peinture	12 La Guidemaie	02.99.72.80.46		
HOUDART Aurélie	Naturopathe - Hygiéniste	1 le Pot en Vin	06.38.01.51.30		
IRIBAREN Christophe	Tailleur de pierres	2 Le Clausne	02.99.91.38.57 06.19.71.98.83		
LATINIER Patrick	«Le Stadium» - Bar - Presse	2 rue de la Fontaine	02.99.91.23.43		

LISTE DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

ENTREPRISES	ACTIVITÉS	ADRESSE	TELEPHONE	COURRIEL	SITE WEB
LE BEL & Associés	Carrelage - Faïence	Zone du Bois Guy	02.99.91.23.24		
LHOTELLIER Richard	St-Jacut Automobiles	8 rue A. Lesourd	02.99.91.26.65		
MAISON DU SERVICE	Prestations diverses	10 rue des Moulins	02.99.08.10.23	lamaisonduservice@laposte.net	
MARREL Rozenn	Pharmacie	9 rue des Moulins	02.99.91.30.79		
MOREL Mickaël	Boucherie - Charcuterie Alimentation	3 rue des Moulins	02.99.08.78.70	mickael.morel092@orange.fr	
OLLIVIER Fabienne & Raymond	Restaurant des Pins	1 rue Abbé Monnier	02.99.91.23.65	restaurantdespins@voila.fr	
OLLIVIER Philippe	Peinture - Ravalement	28 rue A. Lesourd	02.99.91.35.74		
RICHARD Bruno	RB Trans	18 rue du Clos Barré	06.62.73.86.74	rbtrans@orange.fr	
ROYER Christophe	Assoservice	Le Temple	02.99.71.06.51 06.77.99.30.35	christophe.royer@assoservice.fr / www.assoservice.fr	
RUELLAN Tugdual	Communication	Couesnongle	02.99.91.33.16	tugdual.ruellan@orange.fr	
LE CHENE Thierry EPC 56	Electricité - Plomberie Chauffage	15 rue des Moulins	06.69.33.09.97 06.09.38.26.98		
VOISIN Patrick	Couverture - Zinguerie	9 rue du Couëdic	02.99.91.26.37		

PORTRAITS D'ENTREPRISES

“La Mie de Pins”

Audrey et Romuald originaires d'Allaire, boulangers pâtisseries de métier avec dix ans d'expérience dans l'artisanat viennent d'ouvrir leur porte le 8 octobre dernier sous l'enseigne « La Mie de Pins »

Audrey fabrique les pâtisseries et viennoiseries tandis que Romuald fait le pain, avec la garantie du **fait maison**.

La Mie de Pins est ouverte :
de 6 h 30 à 13 h et de 15 h 30 à 19 h30
dimanche et jours fériés de 6 h 30 à 13 h
fermée le mercredi

Audrey et Romuald proposent aussi du miel, des confitures et de jus de pommes de producteurs locaux.

Tél. 02 99 91 23 25



PORTRAITS D'ENTREPRISES

Boucherie Charcuterie MOREL



BOUCHERIE • CHARCUTERIE • ALIMENTATION

Mickaël MOREL 32 ans originaire de Saint-Vincent-sur-Oust, boucher de métier, a repris la boucherie charcuterie alimentation depuis fin octobre 2013.

Mickaël privilégie les producteurs locaux, les fruits et légumes sont biologiques.

Les samedis et dimanches, Mickaël propose un poulet de ferme prêt à déguster accompagnés de pommes de terre cuit à la rôtissoire.

Horaires d'ouverture

Mardi, jeudi, vendredi et samedi :
de 8 h à 13 h et de 15 h 30 à 19 h

Mercredi :
de 8 h à 13 h

Dimanche :
de 8 h 30 à 13 h

Fermé le lundi

Tél. 02 99 08 78 70
mickael.morel092@orange.fr



Aurélié HOUDART

Aurélié HOUDART, naturopathe et hygiéniste diplômée certifiée, exerce depuis la rentrée 2013.

La naturopathie est une médecine naturelle qui permet de renforcer les défenses de l'organisme grâce à un ensemble de méthodes de soins.

La naturopathie s'adresse à tous.

De plus en plus de mutuelles santés remboursent les consultations.

1^{er} séance prévoir 1 h 30 : 40 euros

Séances de suivi prévoir 1 h : 35 euros

Tél : 06 38 01 51 30



PORTRAITS D'ENTREPRISES

Jackson BARRET - Maçon & carreleur



Jackson Barret, maçon et carreleur s'est installé 10 rue des Moulins.

Il possède une expérience de vingt ans dans la maçonnerie et le carrelage, dont plusieurs années en tant que chef d'équipe, ainsi que trois années en tant qu'artisan en Haute-Savoie.

Domaines d'intervention : maçonnerie, carrelage et aménagements extérieurs.

Tél. 06 35 24 53 51 et 02 99 94 37 75.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Résultats du concours 2013

1^{ère} Catégorie : Jardin visible de l'espace public

Le Jardin Paysager

1 ^{er} prix : Mme CRAND Monique	11, rue A. Lesourd
2 ^e prix : M. & Mme GARNIER Christian	12, rue de la Prée
3 ^e prix : M. & Mme ERMENIER Daniel	6, rue des Orpins
4 ^e prix : M. & Mme NOËL Michel	Couesnongle
5 ^e prix : M. & Mme PRACELLA Carmen	Couesnongle
6 ^e prix : M. & Mme ROUXEL Raymond	1 la Grée Barbot
7 ^e prix : M. & Mme NAVE Joël	1 le Baril au Vin

Le Jardin de Fleurs

1 ^{er} prix : Mme LEMAUFF Madeleine	14, rue de la Prée
--	--------------------

4^e Catégorie : Mise en Valeur des infrastructures d'accueil touristique

Hébergements & Commerces

DESHAYES - Cathy-Coif	Rue des Moulins
-----------------------	-----------------

Prix d'encouragement

M. & Mme HALLIER Jean-Joseph	1 La Mare
------------------------------	-----------

Arrondissement de Morbihan Sud-Est

Particuliers - Le jardin de fleurs

3 ^e prix : Mme LE MAUFF Madeleine	14 rue de la Prée
--	-------------------



Travaux à la Maison d'Accueil A. Le Sourd

Depuis la fin de l'année 2012, la Maison d'Accueil entreprend des travaux importants. Ils concernent la mise aux normes des différentes parties du bâtiment, la création d'une aile supplémentaire, la restructuration des espaces existants afin d'améliorer le confort des résidents.

De nouveaux services sont intégrés et d'autres développés permettant un accompagnement plus proche des personnes âgées dépendantes.

L'inauguration est prévue fin juin 2014 et permettra de découvrir un établissement novateur dans sa conception ainsi que de nouveaux moyens techniques pour répondre aux besoins de la grande dépendance.



Deux nouvelles centenaires à la Communauté

Vendredi 27 septembre 2013, grande fête pour les sœurs de la maison Mère puisque nous fêtons les 100 ans de Sœur Thérèse Thébaud et de Sœur Anne-Marie Le Déan, « deux sœurs aimables, aimées et aimantes ». Merci à vous deux de nous réunir en ce jour.

Étaient présentes : Sœur Anne Chapell, nouvelle supérieure générale, le Conseil provincial et plusieurs sœurs des communautés environnantes, Madame Yvette Année, conseillère générale, Madame Bohic, directrice de la maison, des membres du Conseil municipal et tous les employés qui travaillent dans cette grande maison. Merci aussi aux membres du Conseil provincial et aux sœurs des communautés environnantes que nous sommes toujours heureuses d'accueillir.

Anne Marie Mabon,
supérieure de la Maison Mère



COMMUNIQUÉS

Déchèteries

Horaires d'ouverture provisoires

Durant les travaux de réhabilitation des déchèteries, les horaires d'ouverture vont être régulièrement modifiés. Pour plus de renseignements, contacter les agents de déchèteries ou le service Environnement au 02 99 72 54 92 - environnement@cc-pays-de-redon.fr

Allaire

ZI Sainte-Anne - 56350 ALLAIRE - Tél. 02 99 72 54 92

Du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 • Fermeture le mardi

Saint-Vincent-sur-Oust - FERMETURE POUR TRAVAUX

La Vacherie - 56350 Saint-Vincent-sur-Oust - Tél. 02 99 72 54 92

Saint-Nicolas-de-Redon

ZI des Bauches - 44466 Saint-Nicolas-de-Redon - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30 • Samedi de 14 h à 17 h 30

Sainte-Marie

ZA La Lande du Guenet - 35600 Sainte-Marie - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 17 h 30 • Mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Plessé - OUVERTURE APRÈS TRAVAUX

Les Batailles - 44630 Plessé - Tél. 02 99 72 54 92

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h • samedi de 14 h à 17 h 30

Pour savoir quels sont les déchets acceptés ou refusés, rendez-vous sur le site Internet : www.cc-pays-redon.fr.

Ordures ménagères

Jours de collecte et horaires 1^{er} semestre 2014

Ordures ménagères : la collecte s'effectue le mercredi (sortir les conteneurs la veille).

Tri sélectif – sacs jaunes : la collecte s'effectue chaque quinzaine, **un jeudi sur deux** (sortir le sac la veille), sauf modification ponctuelle en raison de jours fériés.

Dates 2014 :

13 - 27 février

13 - 27 mars

10 - 24 avril

10 - 22 mai

05 - 19 juin

Nuisances causées par les chiens

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Aussi, la divagation des animaux représente un danger pour la circulation et la sécurité du public, à défaut l'animal pourrait être conduit à la fourrière.

Mission Locale du Pays de Redon



Vous pouvez rencontrer votre conseillère en insertion sociale et professionnelle, **Cécile HOUE**.

Appelez la Mission Locale au **02 99 72 19 50**.

Un rendez-vous vous sera proposé lors de ses permanences.

C'est quoi la Mission Locale ?

La Mission Locale apporte des réponses individualisées à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans les domaines de :

→ **L'emploi** (aide à la rédaction de CV, lettres de motivation, mise en relation avec des employeurs, accès Internet gratuit, création d'activités, parrainage...)

→ **La formation** (information, construction du parcours, financement...)

→ **La santé, le logement et les transports** (mise à disposition de cyclomoteurs, soutien psychologique...)

→ **L'accès à la culture, aux loisirs et aux sports** (séjours de vacances et accès aux loisirs à tarifs préférentiels...)

→ **Des aides financières** (Fonds d'Aide aux Jeunes, chèque mobilité...)

Pour vous inscrire, prenez rendez-vous avec le conseiller référent de votre commune à la Mission locale au **02 99 72 19 50**.

Axes de développement

Le Conseil d'Administration du 7 février 2013 valide le projet de structure.

L'enjeu majeur est le suivant « La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine est l'acteur majeur de la politique locale d'insertion sociale et professionnelle des jeunes sortis du système scolaire ».

Ainsi que les deux objectifs stratégiques :

Objectif 1 : Elaborer des réponses aux besoins d'insertion des jeunes

Objectif 2 : Coopérer avec les différents acteurs

pour rendre les actions en faveur de l'insertion des jeunes plus efficaces sur le Pays de Redon et de Vilaine.

Nos missions de service public « Construire ensemble une place pour tous les jeunes ».

Bertrand SCHWARTZ

Emploi d'avenir : pour le secteur marchand aussi...

La loi du 26 octobre 2012 porte création des emplois d'avenir avec un objectif ambitieux et mobilisateur : offrir une véritable insertion professionnelle à des jeunes peu ou pas qualifiés en leur proposant une première expérience professionnelle et une période d'acquisition de compétences ou de qualification reconnue.

Développés, dans un premier temps au sein des collectivités et du secteur associatif, les Emplois d'avenir s'adressent aussi à nombre d'entreprises du secteur marchand. Un arrêté préfectoral définit les secteurs éligibles comme certains domaines de l'industrie, du commerce, de la restauration, du transport, etc.

Le principe est simple : une aide de l'Etat de 35 % du SMIC horaire brut est proposée en échange de l'embauche d'un jeune faiblement qualifié. L'emploi proposé doit prévoir des périodes d'acquisition de compétences et de formation. Un tuteur est désigné au sein de l'entreprise. La Mission locale suit le jeune durant toute la durée du contrat en lien avec l'employeur.

Pour toute information contacter la Mission locale au 02.99.72.19.50.

Kit emploi

Afin d'aider les jeunes dans leurs démarches de recherche d'emploi la Mission locale propose un support simple et efficace « Le Kit emploi ». Il s'agit d'une pochette contenant un bloc-notes, un stylo, une clef USB avec divers outils : modèles de lettre de motivation et de cv, conseils pour les entretiens d'embauche, des tableaux pour la gestion des candidatures, livret compétences, etc. Ce Kit est remis aux jeunes qui ont besoin d'organiser la recherche d'emploi en parallèle de

COMMUNIQUÉS

Mission Locale du Pays de Redon...



l'accompagnement vers l'emploi proposé par la Mission locale.

Le co-voiturage en herbe...

La Mission locale lance un concours de créativité pour les jeunes.

La Mission locale organise un concours de créativité intitulé « le

co-voiturage en herbe » afin de promouvoir et de diversifier les différentes formes de mobilité.

En partenariat avec les centres de formation (GRETA et CLPS), il s'agit de promouvoir le co-voiturage et de rendre les jeunes acteurs d'une stratégie de communication en direction des habitants du Pays de Redon Bretagne Sud.

Pour les jeunes, c'est aussi l'occasion d'acquérir des compétences indispensables et transférables aux champs des techniques de recherche d'emploi : apprendre à adapter son discours, convaincre grâce à un message persuasif, élaborer un support créatif, savoir travailler en groupe.

La Mission locale interviendra donc auprès d'une soixantaine de jeunes inscrits dans les centres

de formation en organisant des informations collectives sur le co-voiturage et lancera à cette occasion le concours.

Le concours reste toutefois ouvert à tous les jeunes inscrits à la Mission locale. Il suffit de remplir un bulletin d'inscription et déposer un support créatif de communication sur le co-voiturage avant le 28/02/2014 (expo photo, chanson, publicité, panneau, court-métrage...).

Un jury se réunira en mars 2014 pour élire les 2 meilleures réalisations : 2 lots de 300 € seront remis aux gagnants du concours.

Avis aux amateurs !

CALENDRIER DES EXPOSITIONS

Du 17 au 25 mars : la mobilité

Du 19 au 27 mai : les Impôts

Du 1^{er} au 10 juin : Accès aux vacances

MISSION LOCALE du Pays de Redon et de Vilaine

1 rue du Tribunal - CS 60287

35602 REDON CEDEX

Tél : 02 99 72 19 50 / Fax : 02 99 72 34 64

Site : www.ml-redon.com

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au jeudi :

de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30

et le vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h

Agence Régionale de Santé

Situation d'hyperendémie d'infections invasives à méningocoque C en Bretagne

Depuis deux ans on note une augmentation progressive de la survenue des cas d'infections invasives à méningocoque C sur l'ensemble des départements bretons.

Dans le Morbihan, 7 cas sont survenus depuis le début de l'année 2012 dont 3 ont évolué vers un décès. Cette bactérie peut, en effet, provoquer des infections graves dont les formes les plus fréquentes sont une méningite ou une septicémie.

La vaccination est la seule protection efficace contre cette maladie. Elle est recommandée chez les enfants et les jeunes de 1 à 24 ans.

Dans ce contexte une campagne de promotion de la vaccination est nécessaire car, on estime qu'actuellement dans votre département seulement 49% des enfants de 1 à 4 ans sont protégés contre cette infection et le pourcentage diminue avec l'âge pour atteindre 6% chez les 20-24 ans.

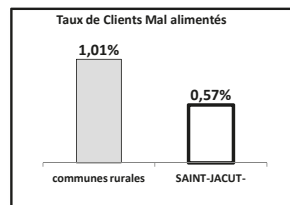


concession électricité 2012

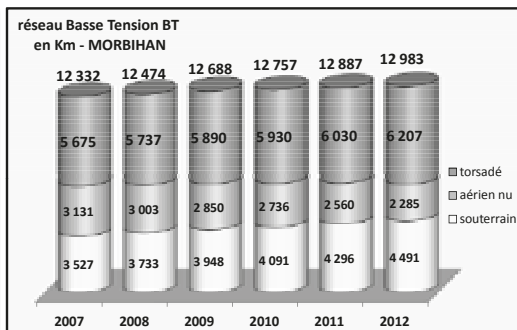
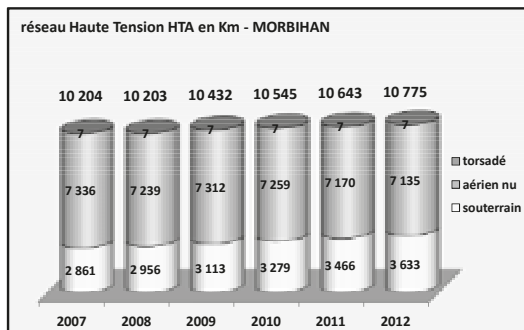
SAINT-JACUT-LES-PINS

Nombre de clients

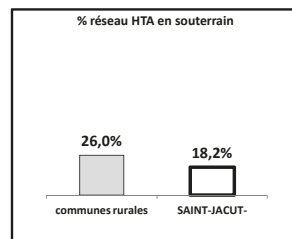
Désignation	MORBIHAN	communes urbaines	communes rurales	SAINT-JACUT-LES-PINS
Nombre clients BT (pris en compte pour calcul CMA)	473 958	219 603	254 355	880
Nombre Clients Mal Alimentés BT (CMA)	2 946	371	2 575	5
Taux Clients Mal Alimentés	0,6%	0,17%	1,01%	0,57%



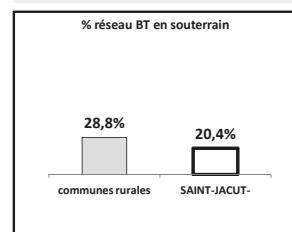
Données techniques



Désignation	MORBIHAN	communes urbaines	communes rurales	SAINT-JACUT-LES-PINS
Longueur totale du réseau HTA en km	10 775	2 403	8 372	39
dont HTA aérien (nu+torsadé)	7 142	947	6 195	32
dont HT souterrain	3 633	1 455	2 178	7
% souterrain HT	33,7%	60,6%	26,0%	18,2%



Désignation	MORBIHAN	communes urbaines	communes rurales	SAINT-JACUT-LES-PINS
Longueur totale du réseau BT en km	12 983	3 416	9 567	42
dont BTA aérien (nu+torsadé)	8 492	1 684	6 808	33
dont BTA aérien nu de faibles sections	594	90	504	1
dont BT souterrain	4 491	1 733	2 758	8
% souterrain BT	34,6%	50,7%	28,8%	20,4%

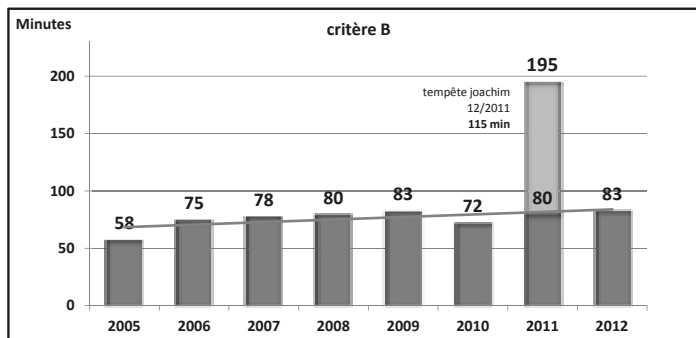


Désignation	MORBIHAN	communes urbaines	communes rurales	SAINT-JACUT-LES-PINS
Nombre de postes HTA/BT (DP, MX)	13 962	3 214	10 748	58

COMMUNIQUÉS

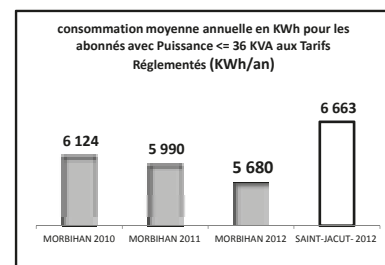
Critère B pour le MORBIHAN

temps moyen de coupure de l'électricité subi par usager par an

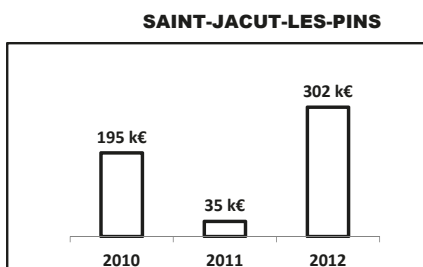


Données du fournisseur EDF – tarifs réglementés

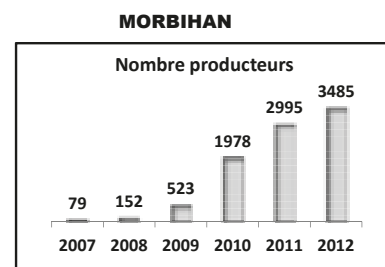
Désignation - année 2012	nombre de clients aux tarifs réglementés (n'ayant pas fait jouer leur éligibilité)		consommation annuelle correspondante en GWh	
	MORBIHAN	SAINT-JACUT-LES-PINS	MORBIHAN	SAINT-JACUT-LES-PINS
tarif bleu <= 36KVA	440 110	851	2 500	6
36 KVA < tarif jaune <= 250 KVA	4 205	5	507	1
tarif vert > 250 KVA (ou ancien poste abonné)	907	4	1 067	1
total (hors ICS)	445 222	860	4 074	7



Montant des travaux TTC facturés sur les réseaux électriques par les entreprises du SDEM



Nombre d'installations de production d'électricité décentralisée



Secteur BASSE-VILAINE (A) - Commission locale de ROCHFORD-EN-TERRER ALLAIRE - 56221 - R - SAINT-JACUT-LES-PINS
Données extraites du CRAC ERDF EDF 2012

www.morbihan-energies.fr

Faites des économies en réalisant des travaux

Propriétaires, des subventions sont toujours possibles pour:

- L'amélioration de la performance énergétique des logements
 - L'adaptation au handicap ou au vieillissement

Le programme OPAH est terminé dans votre commune mais vous pouvez toujours bénéficier de subventions de :

- L'Agence Nationale de l'Habitat
- Le programme « Habiter Mieux » ou « Eco-Rénov »
- Le Conseil Général
- Les caisses de retraite



En plus, vous pourrez peut-être bénéficier du crédit d'impôt, de la TVA réduite, de l'éco PTZ.

Des questions ?

Le PACT HD 56 vous conseille et vous accompagne pour toutes vos démarches.

→ Nous nous déplaçons à votre domicile pour effectuer un diagnostic technique et thermique de votre habitation ainsi qu'une étude financière. Nous effectuons aussi les demandes et le versement des subventions.

→ Pour tout renseignement, contactez-nous du lundi au jeudi de 9h à 17h et le vendredi de 9h à 16h.



Les conditions de base :

- Logement de plus de 15 ans
- Plafonds de ressources
- Gain énergétique minimum ou projet global d'adaptation

Depuis juin 2013,
hausse des plafonds
de ressources :
60 % des ménages
peuvent bénéficier
d'aides financières.



02 97 40 96 96

Aide personnalisée à l'autonomie



LES TY CHÈQUES APA PLUS SIMPLES, PLUS SÛRS, PLUS RAPIDES

Pour faciliter l'accès des personnes âgées aux aides à domicile, le Département met en place les ty chèques APA. Depuis le 15 octobre, 1 300 bénéficiaires de l'allocation personnalisée à l'autonomie qui emploient directement leur aide à domicile ou passent par un service mandataire reçoivent la participation du Département sous forme de chèques prépayés.

Ces ty chèques présentent un double intérêt :

- Ils allègent les démarches, sociales et fiscales, à effectuer lors des interventions réalisées à domicile,
- Ils permettent de moduler les interventions suivant les besoins.

*Si vous êtes employé par l'un de ces bénéficiaires
il est nécessaire de vous affilier au CR-CESU pour pouvoir encaisser ces ty chèques.*

Retrouvez toutes les informations pratiques sur www.morbihan.fr
Onglet LES SERVICES / rubrique SOLIDARITÉ, FAMILLES / page PERSONNES ÂGÉES

ou contactez le

N° Vert 0 800 850 056

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



FORMATION A LA LUTTE CONTRE LES TAUPES

Les taupes sont parfois utiles, mais souvent gênantes voire nuisibles. Il peut donc être parfois nécessaire de limiter leur population, mais comment faire ?

- Dans le cadre de la lutte contre les taupes organisée dans le Département, la FDGDON Morbihan (FEMODEC) - (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) propose **une formation dont vous trouverez le détail ci-dessous :**

☛ OBJECTIF DE LA FORMATION

Sur une demi-journée, acquérir les connaissances et la pratique pour pouvoir limiter la population de taupes chez soi d'une manière autonome et efficace.

☛ CONTENU

La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galeries, ...)
Les moyens de lutte (piégeage, gazage)
Application pratique sur le terrain

☛ PUBLIC

Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels)

☛ COUT

20 € par personne (règlement le jour de la formation)
(Gratuit pour les habitants des communes signataires de la Convention Multi-Services)

☛ INTERVENANTS

Technicien FDGDON et piégeur agréé

PLUSIEURS JOURNEES SERONT ORGANISEES EN 2014 (PRINTEMPS ET AUTOMNE)

Inscrivez-vous dès à présent auprès de votre Mairie où des tracts sont disponibles.

Les lieux des formations sont fixés en fonction du nombre d'inscriptions. Plus vous serez nombreux sur votre commune, plus proche sera la formation.

Deux semaines avant la journée de formation, vous serez averti par courrier de la date et du lieu exact de la formation.



Les 60 ans de l'ADMR

Créée le 4 juillet 1953, l'ADMR d'Allaire a fêté ce samedi 21 septembre 2013 son 60^e anniversaire.

Cette association, forte de 24 bénévoles, 2 secrétaires et 50 aides à domicile, couvre le secteur des communes d'Allaire, Béganne, Rieux, Saint-Gorgon, Saint-Jean La Poterie, Saint-Jacut les Pins et Saint-Perreux.

En présence de nombreux partenaires, personnes aidées, bénévoles, aides à domicile, Guy VIAUD, président de l'ADMR d'Allaire a retracé l'histoire de celle qui fut la première association ADMR du Morbihan à travers quelques dates clés :

- 1953 : création de l'association, essentiellement à cette époque de l'aide aux familles avec les Travailleuses familiales (l'AFR)
- Les années 70 : l'AFR devient l'ADMR et embauche ses premières aides ménagères.
- 1991 : la téléassistance est proposée aux personnes aidées.
- 1998 : mise en place du service portage de repas.
- 2010 : mise en place de la modulation des contrats de travail des aides à domicile.

Aujourd'hui l'ADMR d'Allaire, ce sont de multiples services :

- Ménage, repassage
- Aide aux personnes âgées
- Aide aux personnes handicapées
- Garde d'enfants à domicile
- Aide aux familles
- Livraison de repas
- Téléassistance

L'association a réalisé en 2012, 56 555 heures d'intervention auprès de 531 foyers aidés et livrés 13556 repas à domicile.

Pour prendre part à cet anniversaire, de nombreuses personnalités ont souhaité être présentes: M. Paul MOLAC, député de la 4^e circonscription du Morbihan, Mme Yvette Année,

vice-présidente du Conseil Général du Morbihan, M. Thierry D'ABOVILLE, Secrétaire Général de l'Union National ADMR, M. Jean ARDEVEN, Président de la Fédération ADMR du Morbihan, M. Yann DODY, Directeur de la Fédération ADMR du Morbihan ainsi que les maires des communes d'intervention de l'association (ou leurs représentants).

La matinée a été suivie d'un déjeuner animé par l'humoriste Jean Piépié qui a su prolonger ce moment de convivialité.



COMMUNIQUÉS

LA LIGUE CONTRE LE CANCER



Qu'est-ce que la Ligue contre le Cancer ?

C'est une association agréée nationale qui regroupe 103 comités départementaux. Le Comité du Morbihan travaille avec 14 hôpitaux, cliniques, du département afin d'aider les malades au plus près.

Beaucoup d'associations et de bénévoles sont des partenaires privilégiés et organisent régulièrement des manifestations à notre profit.

Quelles activités financez-vous avec les fonds récoltés ?

Nous avons trois axes d'activité :

- l'aide à la recherche (40 % de nos dépenses). Le comité 56 finance 14 projets de recherche.

- l'aide directe aux malades (40 %) : nous sommes le plus proches possible des malades avec de l'aide à domicile (10 h/an), de l'aide en urgence pour des personnes en grandes difficultés financières, de l'aide psychologique,

des soins et des conseils esthétiques (perruques) qui apportent une «bulle de confort» à un corps maltraité par la maladie.

- le dépistage et la prévention (20 %) : auprès des adolescents sur les dangers de l'alcool, du tabac ou du soleil. (9 900 élèves vus en 2011). Nous mettons aussi en avant les bénéfices de l'activité physique pour prévenir le risque de cancer. Enfin, nous envisageons de développer la prévention dans les entreprises avec une exposition itinérante.

Comment peut-on bénéficier de l'aide de la Ligue ?

Le plus souvent en prenant contact avec une infirmière ou une assistante sociale sur les lieux de soins (hôpitaux, cliniques). Et au comité départemental à Vannes : 02.97.54.18.18 . Vous pouvez aussi aller visiter notre site internet en cliquant sur le département Morbihan sur www.ligue-cancer.net.



COMMUNIQUÉS

Point Accueil Écoute Parents

Vous vous posez des questions d'ordre éducatif avec vos enfants ?

Difficultés de communication en famille, mal-être, perte de confiance en soi, échec scolaire, conduites à risques... un médiateur de la relation parents/enfants* est là pour vous accompagner.

Le Point Accueil Écoute Parent a ouvert de nouveau ses portes le 30 septembre 2013. Il s'agit d'un temps d'écoute, d'accompagnement à la réflexion, d'aide à la recherche d'une issue pour un mieux-être.

Ces temps d'accueil individuels, sont confidentiels et gratuits.

Permanence gratuite sur RDV au 02 99 71 99 11, tous les lundis de 13 h à 19 h au CIAS à Allaire ou au centre social intercommunal « Eveil » à Caden. Possibilité de rendez-vous autre jour et autre horaire sur demande.

* médiateur de l'association «Éclaircie» actif sur le Pays de Redon depuis 1995.

R.I.P.A.M.E.

Vous trouverez page 13 la liste des assistantes maternelles de la commune qui sont susceptibles d'accueillir votre enfant dans le cadre de leur agrément.

Nous vous invitons à transmettre au relais assistants maternels les coordonnées de l'assistante maternelle que vous aurez choisie.

Vous pourrez aussi contacter le relais pour vos démarches administratives concernant l'emploi de votre assistant maternel.

Christelle MUNDT-BASTON et Véronique TREGRET, Educatrices de Jeunes Enfants, Animatrices du Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants.

RIPAME Allaire
17 Rue de la Libération
56350 Allaire
02.99.72.89.54

Horaires d'ouverture :

Lundi 13 h 30 - 17 h
Mardi 14 h 00 - 16 h 30 (à St Vincent/ Oust)
Mercredi 9 h 00 - 12 h 30
Jeudi 14 h 00 - 18 h 30
Vendredi 9 h 00 - 12 h 15

N.B. : les informations données par le Relais Intercommunal Parents Assistants Maternels Enfants sont données à titre indicatif, sans engagement du service.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Inscription sur la liste électorale

Documents à fournir :

- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition) de plus de 3 mois.
- ancienne carte d'électorale.
- Pour les jeunes de 18 ans l'inscription se fait d'office.

Recensement militaire

Tous les jeunes Français et Française (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux 3 mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

Cantine municipale

Nous vous rappelons que pour :

La Gestion des absences pour les usagers réguliers :

Prévenir les services communaux en téléphonant **la veille** (si possible) ou, au plus tard, **le jour même avant 9 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65).**

En cas **de non respect des consignes, la facturation sera établie aux conditions ci-après.**

- **absence signalée la veille ou le jour concerné avant 9 H : pas de facturation.**
- **absence non signalée ou signalée après 9 H le jour concerné : facturation à 100 %**

La Gestion des inscriptions pour les usagers occasionnels :

Prévenir les services communaux en téléphonant au plus tard, **le vendredi précédent avant 12 heures à la Mairie EXCLUSIVEMENT (02.99.91.28.65).**

Pour les cas exceptionnels justifiés, la facturation sera établie aux conditions ci-après :

- présence signalée la veille : facturation à 100 %
- présence non signalée la veille et signalée le jour concerné avant 9 H : facturation à 125 %
- présence signalée après 9 H le jour concerné : pas de repas

Prix du repas au 1^{er} janvier 2014 : 3,00 €

Le paiement de la facture de cantine peut se faire de 3 façons :

- soit paiement par chèque ou espère directement à la perception d'Allaire
- Soit par prélèvement automatique (se renseigner auprès de la mairie)
- Soit par paiement sur internet via TIPI

Nos services restent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Carte Nationale d'identité

Documents à fournir pour une demande de Carte Nationale d'Identité

Personne Majeure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissant de l'attestation.
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport.

Personne Majeure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant pour les jeunes majeurs habitant chez leurs parents + la photocopie de la carte d'identité de l'établissant l'attestation.

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 photocopie du permis de conduire ou du passeport
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

Personne Mineure : (Pour une première demande) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance.
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- Photocopie du livret de famille.
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents.
- En cas de divorce fournir une copie du jugement.

Personne Mineure : (Pour un renouvellement) :

- 2 photos d'identité identiques récentes (format 35 mm x 45 mm).
- 1 copie de l'acte de naissance de moins de 3 mois à demander à la mairie du lieu de naissance. (si carte périmée depuis plus de 2 ans).
- 1 justificatif de domicile (facture eau, téléphone, électricité, avis d'imposition).
- 1 photocopie de la carte d'identité des parents

En cas de perte ou de vol :

- 1 déclaration de perte (à faire en mairie) ou de vol (à faire à la gendarmerie).
- 1 timbre fiscal à 25,00 €. (non disponible en mairie)

La carte nationale d'identité est valide **15 ans** à compter du **1^{er} janvier 2014**

L'État simplifie vos démarches

A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisée pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/>

<http://www.diplomatie.gouv.fr>

PERMANENCES DES SERVICES PUBLICS

Maison des permanences et des services publics à ALLAIRE

Située au 1, rue Le Mauff (derrière la mairie)

- **C.I.C.A.S. (Retraite Complémentaire)**

Le 2^{ème} lundi et 4^{ème} lundi de chaque mois sur rendez-vous au 08.20.20.00.75

- **CENTRE D'INFORMATION SUR L'HABITAT (ADIL)**

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 14 h 00 à 17 h 30

- **ADAPEI Service d'accompagnement à la vie sociale (permanences éducateurs)**

le vendredi 14 h 00 - 18 h 00 selon planning

CENTRE ASSOCIATIF

- **MUTILÉS DU TRAVAIL**

Le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 11 h 00 à 12 h 00 - Salle n° 5 - Rez-de-chaussée

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Depuis le 1^{er} août 2011, la CAF du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

Point d'accueil interrégional à REDON - 2 rue de Rennes.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

MAIRIE D'ALLAIRE

- **MISSION LOCALE**

1^{er} et 3^e mardi de chaque mois de 14 h 00 à 17 h 00. Prendre rendez-vous au 02 99 72 19 50.

- **CLIC**

1^{er} et 3^e lundi de chaque de 14 h 00 à 16 h 00.

CPAM - CRAM

- **CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE**

Depuis le 1^{er} mars 2009, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan n'assure plus de permanence à Allaire.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Morbihan et la Caisse Primaire d'Ille-et-Vilaine ont mis en place un accueil mutualisé permanent à REDON dans les locaux de cette dernière :

2 rue du Docteur Lagrée - BP 70109 - 35601 REDON CEDEX.

Celui-ci fonctionne **du lundi au vendredi de 8 h à 17 h**, sans interruption et concerne tous les assurés de la commune d'Allaire.

- **CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE BRETAGNE**

Sur rendez-vous au 0821 10 35 35. Trois permanences par semaine.

Permanences situées dans les locaux de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de REDON.

Horaires d'ouverture au public

Mairie : ☎ 02 99 91 28 65

Fax : 02 99 91 30 44

Du Mardi au Vendredi : 8 h 00 – 12 h 00
et 14 h 00 – 17 h 30

Samedi : 9 h 00 – 12 h 00

Lundi : fermée au public

E-Mail : mairie.stjacutlespins@wanadoo.fr

accueil.mairie.stjacutlespins@orange.fr
(pour la cantine, l'urbanisme, l'Etat-Civil)

crousseau.mairie@orange.fr (pour le bulletin
municipal, l'aide sociale, les transports scolaires)

Site Web : st-jacut-les-pins.fr

Médiathèque : ☎ 02 99 91 38 52

Fax : 02.99.91.24.21

Prêts d'ouvrages :

le mardi	de 16 h 30 à 19 h 15
le mercredi	de 16 h 00 à 18 h 00,
le vendredi	de 16 h 30 à 18 h 00
et le dimanche	de 10 h 30 à 12 H

Cybercommune :

le mercredi	de 14 h 00 à 16 h 00
le jeudi	de 16 h 30 à 18 h 30

E-Mail : mediatheque@st-jacut-les-pins.fr

Site Web : <http://mediatheque.st-jacut-les-pins.fr>

La Poste : ☎ 02 99 91 23 00

Du lundi au vendredi : 13 h 30 – 15 h 45

Samedi : 9 h 00 – 11 h 45

Assistante sociale : ☎ 02 99 71 91 15

M^{me} GERVOT. Permanences possibles en
Mairie de ST-JACUT-LES-PINS.
(uniquement sur rendez-vous au numéro ci-dessus)



Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire – Alain HERCOUËT

Sur rendez-vous les mercredi et vendredi
après midi et le samedi matin

1^{ère} adjointe – Marie-Paule NAËL

(affaires sociales et accueil)

Le vendredi matin sur rendez-vous

2^e adjoint – Yves GUILLOTIN

(sport, jeunesse, culture, vie associative, animations)

le samedi matin sur rendez-vous

3^e adjoint – Jean-Yves DENOUAL

(voirie, assainissement)

le mercredi après-midi sur rendez-vous

4^e adjoint – Annick GUIMARD

(affaires scolaires, communication, tourisme,
vie économique, cadre de vie, embellissement)

le samedi matin sur rendez-vous

5^e adjoint – Ambroise TUAL

(bâtiments communaux)

le samedi matin sur rendez-vous

Ouverture du nouveau restaurant scolaire

